

LE CARRE BLEU

région

mediterranée

2.73

Feuille internationale d'architecture

Directeur : A. Schimmerling

Rédaction et publicité :

29, bd E. Quinet, Paris 14^e

Comité de rédaction :

E. Aujame • J.B. Bakema • G. Candilis •

D. Cheron • D. Cresswell • J. Decap •

P. Fouquey • Y. Schein • P. Nelson

P. Grosbois • L. Hervé • A. Josic •

A. Schimmerling

F. Lapidé, B. Lassus, R. Le Caisne

J.-C. Deshors • M. Duplay • G. Pingusson

Collaborateurs :

Roger Aujame, Elie Azagury, Sven Backstrom,

Aulis Blomstedt, Lennart,

Bergstrom, Giancarlo de Carlo,

Eero Eerikainen, Ralph Erskine,

Sverre Fehn, Oscar Hansen, Reuben Lane,

Henning Larsen, Sven Ivar Lind,

Ake E. Lindquist, Charles Polonyi,

Keijo Petaja, Reima Pietila, Michel Eyquem

Aarno Ruusuvuori, Jorn Utzon,

A. Tzonis, Georg Varhelyi.

Percy Johnson Marshall

SOMMAIRE

Le présent numéro contient des études et des aperçus sur la mutation du domaine bâti dans le contexte de la région côtière française de la Méditerranée.

Le caractère méditerranéen de l'habitat en Provence.

P. Quintrand et R. Dabat

Opération Fos.

S. Howard et G. Felici

Parc national des Cévennes.

P. Vignal

Aménagement du littoral languedocien.

A. Schimmerling

Les Alpilles.

*A. Jaupitre, M. Mastrandreas,
R. Titus*

Boîte postale de l'habitat :

Projet de rénovation de Santiago.

Yzbek Oglou

Couverture :

Daniel Hervé

Prix de l'abonnement annuel : 30 F

Le numéro : 8 F

C. C. P. Paris 10.469-54

Etudiants : 4 F

COUVERTURE IMPRIMERIE DU CANNAU / MONTPELLIER

In memoriam SHADRACH WOODS

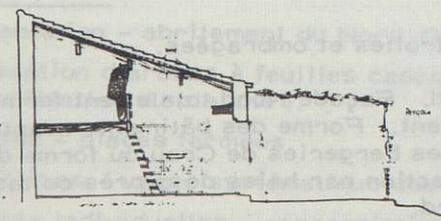
La nouvelle attristante nous vient de New-York. Notre collaborateur s'est éteint doucement après avoir subi les atteintes cruelles d'une longue maladie.

Ceux qui ont eu le privilège de le connaître ou de travailler avec lui regretteront la disparition d'un vrai citoyen du monde, d'une extrême sensibilité pour tous les problèmes qui nous assaillent et les traitant dans un esprit ouvert et généreux. En architecture il se place parmi les chefs de file du mouvement pour une organisation libre de l'espace urbain : de longues recherches au sein de l'équipe bien connu et apprécié « Candilis, Josic, Woods » et sur un autre plan international au sein des « Team X » - dernier groupe actif des Congrès Internationaux d'Architecture Moderne - lui ont permis d'ouvrir des horizons nouveaux dans l'art urbain, horizons matérialisés par des réalisations telle que la nouvelle Université de Berlin, inaugurée il y a peu de temps.

Notre collection contient une série d'études conçues dans cet esprit. Maintenant que cette collaboration vient de finir, il nous reste à approfondir le contenu de sa pensée, universel et humaniste dans son essence.

A. S.

LE CARACTERE MEDITERRANEEN DE L'HABITAT EN PROVENCE



Roger DABAT, Paul QUINTRAND, Architectes DPLG
Groupe "FAYENCE"

L'article rend compte de quelques conclusions de l'étude "Caractère Méditerranéen" réalisée par le groupe de recherche du GAMU pour le compte de l'OREAM (1969) qui avait pour objet l'étude des caractéristiques générales d'un urbanisme méditerranéen en Provence, ainsi que de quelques applications ou recherches expérimentales réalisées par les auteurs du point de vue de l'adaptation de l'habitat aux contraintes climatiques.

L'habitat d'une région à une époque donnée se caractérise par son adaptation technologique et formelle au milieu physique dans lequel il est construit en même temps qu'à la société humaine pour laquelle il est conçu, secrété par elle, il lui est conforme et prend valeur de langage. L'esprit original et la forme qu'il prend en font une adaptation permanente aux besoins quantitatifs, aux progrès qualitatifs et à la mobilité de la société.

Dans ce sens le "Caractère Méditerranéen" de l'habitat constaté en Provence est le résultat érigé en "modèles traditionnels" d'une longue assimilation, intégration, correction des contraintes locales socio-économiques, climatiques telles que par exemple, les effets du soleil et du vent qui ont déterminé la mono-orientation de l'habitat rural, effets du soleil d'été qui ont créé le besoin d'espaces extérieurs ombragés par des plantations (platanés, treilles, etc...).

Cette intégration a été si forte qu'elle a perpétué certains "concepts" nés des données objectives et fondamentales ayant déterminé la forme même de l'habitat traditionnel, au point qu'ils sont devenus de véritables mythes transmis par la culture locale dont on ne connaît plus aujourd'hui la véritable signification c'est-à-dire à la fois le contenu et la valeur pratique. Devenue mythologie elle est l'objet de mystification et de spéculation.

Pourtant la force de la culture locale tant qu'elle gardait sa valeur signifiante a pu soutenir avant l'ère industrielle, les invasions, les occupations, les asservissements qu'ils aient été barbares ou civilisés, au point de rejeter tous les modèles importés d'habitat-inadapté (villa romaine par ex.). Il a fallu le XIX^e siècle, puis le XX^e siècle porteur du phénomène d'urbanisation accélérée et de globalisation culturelle, soutenu en France par une centralisation excessive, pour que toutes les valeurs locales soient irrémédiablement oubliées et qu'au niveau de l'habitat on recherche aujourd'hui la solution idéale de l'H.L.M. parisien "air, soleil, verdure" que l'on pourrait implanter du Cercle Polaire à l'Equateur (architecture d'aujourd'hui).

"Les habitants des autres cabanons s'étaient également mis à table, ce ne furent bientôt sous les treilles que bruit de fourchettes, cris des gens s'invitant à boire, chocs de verre. Malgré les vertures des haricots d'Espagne, des liserons, des cucurbitacées, les rayons maudits du soleil obligeaient des théories de dîneurs à passer de tribord à babord d'une table, l'autres se réfugièrent dans la cuisine.

"Toute la Provence à la recherche d'un peu d'ombre, tournant pareillement autour du soleil comme une bique autour de son pieu "de loup".

(Nestor patron pêcheur) Jean MARQUET

Quelques éléments caractérisants de l'habitat en Provence

- Habitat rural

Adéquation climat-construction

Contrôle de l'ensoleillement par de petites ouvertures protégées de volets.

On observe que les volets sont fermés quasi totalement pendant toute la journée en saison chaude.

Dans les villages ruraux rues étroites et ombragées.

En campagne monoexposition Sud. Façade Nord totalement fermée pour se protéger des effets du vent. Forme des bâtiments adaptée aux effets du vent (voir coupe des bergeries de Crau ou forme des bergeries de Camargue). Protection par haies de cyprès ou tas de cailloux au pied des façades Nord.

Teintes des murs clairs peu absorbants mais peu réverbérants.

Espaces extérieurs ombragés, plantés d'arbres à feuilles caduques.

Ecrans horizontaux tonnelles, treilles, glycines, vignes vierges, canisses.

Migration saisonnière en saison chaude vers les espaces extérieurs prolongeant l'habitat.

La cour du mas exposée au Sud abritée du vent protégée du soleil, devient en été un lieu de vie familiale. On y prend les repas, on y prend le frais le soir, on y travaille.

Les constructions rurales sont adaptées aux effets des précipitations orageuses.

Absence de gouttières, égout des tuiles, sols absorbants. Rigoles d'évacuation importantes.

- La rue

Recherche de l'orientation en vue de l'abritement.

"Rue tortueuse à cause du Mistral"

Raccords du type Labyrinthe : prises en chicane anti-mistral.

Coupe dissymétrique - Hauts au Nord plus bas au Sud.

"Rues étroites à cause du soleil".

Coupe dissymétrique : Hauts au Nord bas au Sud.

Enjambement sur rue.

"Pentes accentuées données par le RELIEF, coupures par emmarchements".

"Evacuation rapide des eaux de pluie".

Disposition désordonnée, associée à d'autres caractères du sous-développement.

- La place

Orientation - abriement du Nord Ouest

Plantation d'arbres à feuilles caduques, généralement le platane (civilisation du platane).

Enclos - places fermées.

Fontaines - usage systématique des fontaines - présence de l'eau.

Places individuelles - appropriation du site.

- Le cours

Orientation généralement Est Ouest.

Toiture végétale non permanente.

Murs climat artificiel

- Implantation

1°/ Les bâtisseurs provençaux du XVIIe et XIXe siècles conscients des contraintes climatiques locales ont construit un habitat aussi bien en ville qu'en campagne et quelle que soit la qualité de constructions (bourgeoises ou populaires) qui se caractérise :

- par la monoexposition Sud

Toutes les pièces principales s'ouvrent au Sud.

Les ouvertures au Nord sont absentes lorsque les constructions sont exposées au vent

- par une implantation en ordre continu

- par l'aménagement des espaces au Sud

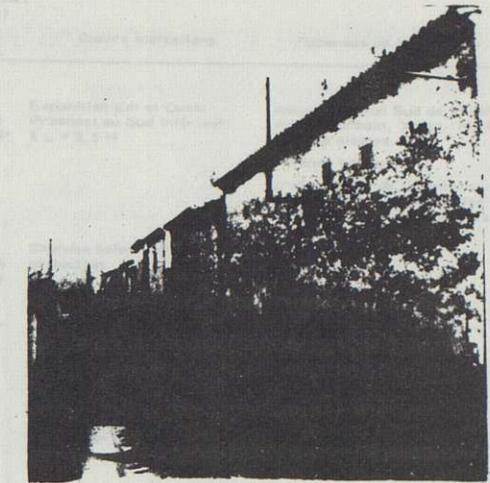
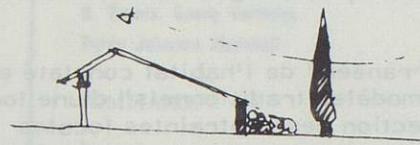
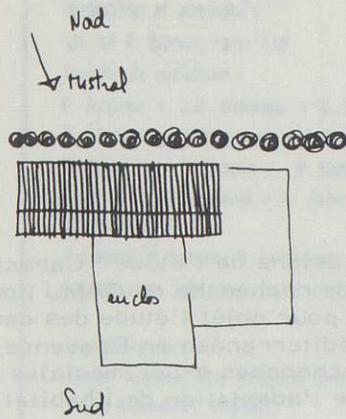
prolongeant l'habitat : plantation d'arbres à feuilles caduques

Cet habitat :

- se protège du vent du Nord,
- reçoit le soleil d'hiver,
- se protège du soleil d'été.

2°/ La culture globale du XXe siècle et les règlements nationaux d'urbanisme et de construction ont importé des modèles et imposé des implantations ne tenant pas compte des contraintes climatiques locales.

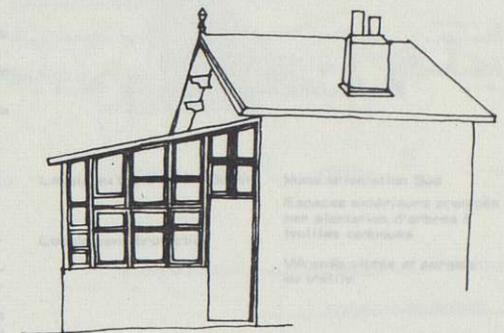
Les habitants interviennent après coup afin de retrouver un habitat adapté.



Rue à Arles côté Nord
façade fermée



Rue à Arles côté Sud



- Migration saisonnière

Existence d'une migration saisonnière au sein de l'habitat pour rechercher les zones de meilleur confort dans des espaces originaux particulièrement adaptés aux effets climatiques des saisons d'hiver et d'été.

Les espaces sont dans la plupart des cas organisés hors du noyau central inadapté.

Ils se caractérisent par :

- leur développement au Sud de la maison,
- la combinaison d'espaces fermés vitrés (véranda) et d'espaces ouverts ombragés (pergola). Les uns particulièrement adaptés à l'hiver : ils reçoivent le soleil d'hiver, les autres particulièrement adaptés à l'été : ils se protègent du soleil d'été.
- leurs dimensions : 2 à 3 mètres de profondeur, d'une surface de 25 à 30 % de la surface de la maison, permettent des activités prolongées.
- les espaces extérieurs sont protégés du vent.
- ils constituent des espaces sas par rapport aux pièces intérieures qu'ils placent en second jour.

- Le balcon - la loggia

Considérés pendant longtemps comme un élément du "paraître" le balcon et la loggia constituent aujourd'hui un prolongement de l'habitat compensant l'espace extérieur directement accessible de la maison à terre. Cela dans la mesure où leurs situations en font des zones protégées des intempéries et des contraintes du climat, vent, soleil et/ou leur forme et leurs dimensions permettent des activités : repas, repos, etc ... Aujourd'hui, le balcon, la loggia remplissent des fonctions non plus par rapport à l'extérieur, mais par rapport à l'intérieur du logement.

Les balcons qui n'étaient pas faits dans le but d'être un véritable prolongement de l'habitat, mais souvent comme un simple élément de décor de façade, sont transformés par les usages lorsque cela est possible pour être mieux utilisés.

On constate que le balcon est souvent clos, vitré après coup par les habitants lorsqu'il est exposé au Nord ou Nord-Est.

- qu'il est assez souvent transformé en loggia par adjonction de parois latérales lorsqu'il est exposé à l'Est et Ouest,
- qu'il est couvert par des matériaux légers lorsqu'il est exposé au Midi,
- qu'il est très souvent fermé en partie basse.

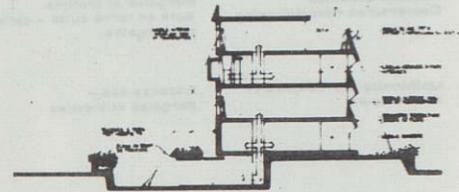
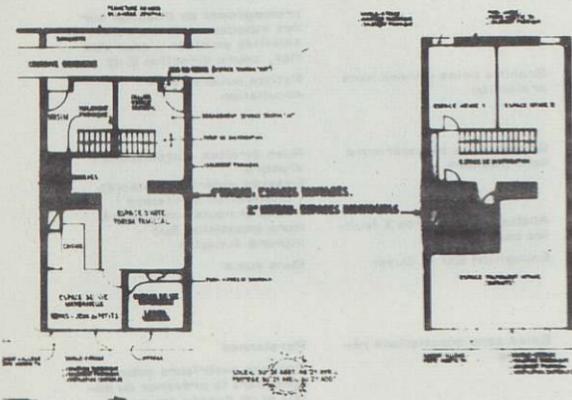
Les loggias exposées au Sud se trouvent protégées du vent du Nord-Ouest et se trouvent hors des zones de turbulences.

PROGRAMME COHERENT POUR L'ADAPTATION DE L'HABITAT aux contraintes du milieu naturel en Provence (soleil et vent)

Données déterminantes	Programme cohérent - Exigences	Indications Propositions normatives	Contre indications	Réponses de la tradition
<p>SOLEIL Energie - chaleur - Soleil d'hiver</p> <p>Apport calorifique utile : le soleil d'hiver à midi peut produire un apport calorifique instantané plus fort que le soleil d'été à midi</p> <p>- Soleil d'été Abondant et chaud, inconfortable de Mai à Août</p> <p>Le soleil d'été le matin et le soir produit un apport calorifique maximum sur les façades de bâtiments</p> <p>L'apport calorifique dépend surtout de l'incidence des rayons</p> <p>Forte amplitude nuit/jour</p>	<p>Nécessité de créer un habitat qui capte le soleil d'hiver</p> <p>Nécessité de créer un habitat se garantissant du soleil d'été de Mai à Août</p> <p>Créer des zones d'ombre de Mai à Août</p> <p>Orienter les circulations et les cheminements en fonction des masques à créer</p> <p>Protéger les espaces extérieurs où se déroulent des activités prolongées : marchés, réunions, promenades, espaces de jeux (en particulier jeux d'enfants)</p> <p>Se protéger du soleil lorsqu'il est proche de la normale de la paroi</p> <p>Réduire la transmission des brusques variations de température</p>	<p>exposition des bâtiments quart Sud (lucarne d'hiver) sans masque au-dessus de 12° au Sud-Est et au Sud Ouest, au-dessus de 23° au Sud</p> <p>Protection extérieure des baies pendant la période d'été</p> <p>Masques horizontaux avancés couvrant les baies sous 55° à l'appui</p> <p>Utilisation des vides en fonction des masques créés par les pleins</p> <p>Protection par végétation d'arbres à feuilles caduques Parasols - tentes</p> <p>Mono orientation Sud préférentielle - Réduction des baies en façade Est et Ouest</p> <p>Pignons aveugles</p> <p>Construction lourde</p>	<p>Exposition Est et Ouest Prospect au Sud inférieur à L = 2,5 H</p> <p>Grandes baies vitrées sans protection</p> <p>Grands espaces extérieurs sans masques</p> <p>Abattage des arbres à feuilles caduques</p> <p>Exposition Est et Ouest</p>	<p>monoexposition Sud de l'habitat rural et urbain, XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles</p> <p>véranda vitrée</p> <p>prolongement de l'habitat sur des espaces extérieurs bien ensoleillés en hiver - cour des mas, cours direction E-O</p> <p>Petites ouvertures - occultation</p> <p>Rues étroites - architecture d'ombre</p> <p>Espaces extérieurs plantés (civilisation du platane) allées et routes ombragées</p> <p>Mono exposition Sud - pignons aveugles</p> <p>Murs épais</p>
<p>LUMIERE - Intensité diffuse</p> <p>En toute saison 70 % de la durée du jour la lumière est inconfortable</p> <p>Le facteur lumière du jour doit répondre à : $0,025 < F < 0,0025$</p> <p>- Intensité directionnelle</p> <p>Gêne directe du soleil en fonction de sa position et de la saison</p> <p>Gêne indirecte du soleil en fonction de la réverbération</p> <p>- Rythme de luminosité</p> <p>Longue période d'exposition supérieure à 4 h inconfortable en été pendant 120 jours</p> <p>La continuité de luminosité surtout en été n'apporte pas les variations nécessaires</p>	<p>Nécessité de créer un habitat permettant de doser la luminosité des locaux - tels que : $0,0025 < F < 0,025$</p> <p>Doser et filtrer la lumière</p> <p>Eviter les sols réverbérants aussi bien en été qu'en hiver</p> <p>Nécessité de créer un habitat permettant ombre et occultation et permettant de créer des variations de lumière</p> <p>Créer des espaces extérieurs à intensités lumineuses différentes</p>	<p>Dispositifs permettant l'occultation partielle ou totale des baies</p> <p>Occultation manoeuvrable permettant de créer des ombres et de régler l'intensité de la lumière</p> <p>Matériaux non réverbérants</p> <p>Couleurs sombres</p> <p>Végétation</p> <p>Enduits non réverbérants</p> <p>Volume des plantations dosé</p> <p>Variation des masques et des couleurs</p> <p>Espaces sas</p> <p>Mobilité des occultations</p>	<p>Baies sans occultations réglables</p> <p>Façades blanches</p> <p>Couvertures réverbérantes</p> <p>Uniformité des volumes et des couleurs</p>	<p>Persiennes</p> <p>Espaces extérieurs ombragés conciliant la présence du soleil et un dosage savant de l'insolation</p> <p>Pergolas et treilles</p> <p>Sols en terre cuite - dalles provençales</p> <p>Espaces sas - pergolas et treilles</p>
<p>VENT Vent N-NO et E-SE dominants</p> <p>Vent N-NO froid particulièrement en hiver</p> <p>Vent E-SE combiné avec la pluie</p>	<p>Nécessité de créer un habitat se protégeant des effets du vent N-NO et E-SE</p> <p>Abriter les espaces extérieurs prolongeant l'habitat, ainsi que voies et aires de stationnement des vents dominants, en particulier N-NO</p> <p>Atténuer la vitesse d'écoulement de l'air au voisinage du sol dans les passages piétonniers et les aires de stationnement des véhicules</p> <p>Réduire la pénétration d'air dans les immeubles par la pression sur les joints</p> <p>Réduire le taux horaire de renouvellement d'air incontrôlé (R)</p> <p>Nécessité d'assurer une très bonne étanchéité des menuiseries et des éléments de façade à l'Est et au Sud-Est</p>	<p>Recherche de sites abrités</p> <p>Continuité des bâtiments déterminant des enclos protégés</p> <p>Barrières à vent de jonction</p> <p>Acrotères perforés formant barrière à vent sur façades Nord</p> <p>Plantations en masse</p> <p>Espaces extérieurs implantés à l'abri des bâtiments</p> <p>écrans ou des masses de plantations</p> <p>Réduction du nombre des baies soumises aux effets du vent</p> <p>Menuiseries étanches à l'air $R < 1$</p> <p>Menuiseries étanches à l'eau</p> <p>Protection des baies</p>	<p>Eviter les sites N-NO</p> <p>Immeubles de grande hauteur tours ou grandes barres</p> <p>Accidents en superstructures (turbulences)</p> <p>Espaces extérieurs non protégés (jeux d'enfants, cours d'école, marchés)</p>	<p>Construction en Adret</p> <p>Constructions basses régulières</p> <p>Mono orientation Sud</p> <p>protection - haies de cyprès</p> <p>Façades Nord fermées</p> <p>Plantations d'arbres en masse</p>
<p>Combinaison soleil d'hiver / soleil d'été / vent</p>	<p>Créer un habitat parfaitement adapté aux contraintes très différentes des climats d'été et d'hiver</p> <p>Créer des espaces extérieurs prolongeant l'habitat, profitant des avantages du soleil d'hiver, se protégeant du vent et se défendant du soleil d'été</p> <p>Exposition Sud préférentielle</p> <p>Protection des espaces à l'extérieur par plantation d'arbres à feuilles caduques</p>	<p>Offrir à l'occupant des espaces qu'il pourra transformer pour les adapter à chaque saison</p> <p>(espace loggia transformable en véranda par système de vitrage mobile et protection solaire) de façon à obtenir un espace fermé vitré recevant le soleil d'hiver et dosant l'effet de l'insolation directe et obtenir un espace ouvert l'été ombragé et filtrant la lumière</p>	<p>Loggia au Nord ou à l'Ouest</p> <p>Loggia sans protection</p>	<p>Mono orientation Sud</p> <p>Espaces extérieurs protégés par plantation d'arbres à feuilles caduques</p> <p>Véranda vitrée et pergola ou treille</p>

adaptation aux contraintes

modèle d'organisation : système 'tarot'

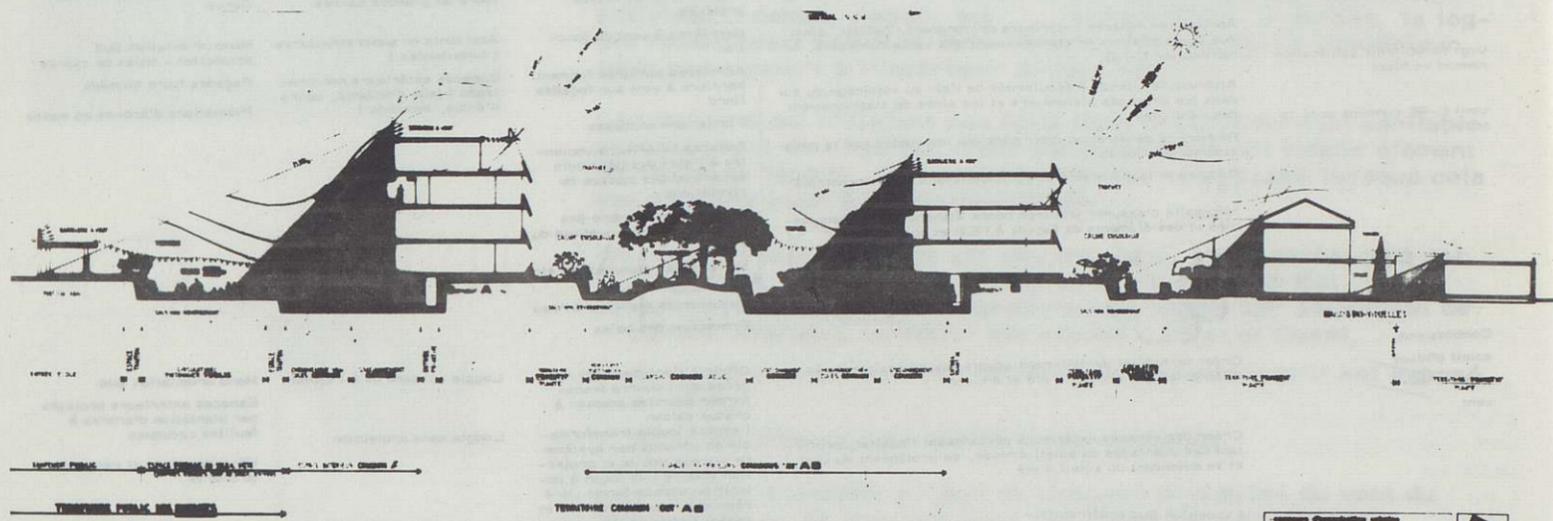


Mais rechercher un habitat adapté aux contraintes locales climatiques, socio-économiques consiste-t-il en la recherche d'une résurrection des modèles traditionnels d'une spéculation sur le mythe provençal ? Cette voie nous conduirait aux mêmes errements, aux mêmes échecs que celle qui consiste aujourd'hui à proposer cet "habitat moderne" idéal conçu pour tous climats pour toutes sociétés.

Indépendamment des aspects méthodologiques concernant la collecte, l'analyse, l'intégration des données, et la formulation d'hypothèses, l'étude "caractère méditerranéen" a permis de dégager certaines "caractéristiques" de l'habitat en question. Par caractéristiques on entend tout genre de spécifications auxquelles devrait se conformer l'environnement bâti dans les limites de l'espace défini, à savoir ici "La Provence".

L'aboutissement de l'étude n'est pas et ne saurait être un "règlement d'urbanisme" au sens rigide que l'usage tend à donner à ce terme. Les propositions qui résument les caractéristiques souhaitables de l'habitat méditerranéen en Provence revêtent plutôt la forme de principes directeurs dont l'interprétation peut laisser encore place à une grande liberté de conception.

Les limites de l'étude, arrêtées pour l'essentiel à l'examen des contraintes naturelles de l'environnement et plus particulièrement aux contraintes climatiques font que l'image de l'habitat méditerranéen, telle qu'elle est exposée ne saurait être tenue pour complète. La prise en compte des caractérisations techniques et sociologiques du milieu devrait enrichir et modifier le schéma directeur exprimé mais pose encore quelques problèmes d'ordre méthodologique.



Document d'organisation relative à l'habitat en région méditerranéenne. Ce schéma directeur est le résultat de l'étude d'adaptation de l'habitat à l'environnement de Provence.

Le soleil

La présence du soleil parmi les données fondamentales caractérisant l'habitat en région méditerranéenne est une évidence.

L'attitude de l'homme par rapport à cette présence, semble devoir donner lieu à une étude approfondie pour tenir compte de tous les facteurs.

En effet, la sensibilité de l'être humain à la lumière (tropisme mental) et à la chaleur est très grande, si l'on se réfère à la notion de confort.

Les recherches effectuées en matière d'éclairage situent cette sensibilité dans une gamme de quelques centaines de lux, alors que l'éclairage fourni par le plein soleil d'été sur une plage ou en montagne sur la neige est de l'ordre de 100 000 lux.

Les études de sensibilité en matière de température situent cette sensibilité dans l'intervalle d'une quinzaine de degrés centigrades, de 12 à 27°, alors que les écarts de température enregistrés dans la région sont près de 4 fois plus grands, - 17 à + 40°.

Dégager la physionomie du pays provençal, à travers les fonctions permanentes qui ont des conséquences sur l'habitat, lorsqu'il s'agit du soleil, semble aisé, et pourtant :

- un certain nombre d'erreurs ont été commises dans la conception des bâtiments depuis que l'évolution des techniques de construction a permis de se libérer des contraintes dues à l'utilisation des matériaux traditionnels.

- cas des écoles préfabriquées en aluminium et verre,
- cas des grandes baies exposées Est-Ouest U. H. Le Corbusier,
- absence de protections solaires immeubles de la Bourse à Marseille.

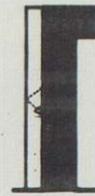
Une étude objective seule permet de trouver la vérité, car il est aisé de commettre des erreurs dans ce pays de transition climatique, limite de la zone méditerranéenne sub-humide selon la classification courante où les hivers peuvent être rudes et les étés torrides, sans pour autant que l'on soit en climat continental pourtant très proche (Digne Alpes de Haute Provence).

Etude et expérimentation de logements utilisant l'énergie solaire

L'utilisation de l'énergie solaire pour les besoins du chauffage des habitations est un sujet de recherches universel qui a tenté de nombreuses équipes d'ingénieurs et d'architectes dans le monde entier. Citons aux Etats Unis THOMASON à Washington et Harold HAY à Phoenix (Arizona); en Australie, SHERIDAN et CARR à Brisbane (Queensland), cette dernière expérience étant consacrée à la climatisation. En France, Félix TROMBE du CNRS d'Odeillo et MICHEL architecte ont déjà réalisé plusieurs prototypes à Odeillo (Pyrénées Orientales), Chauvency le Château (Meuse) et dernièrement, à la Foire de Paris.

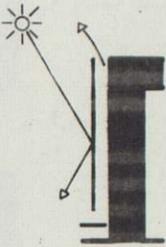
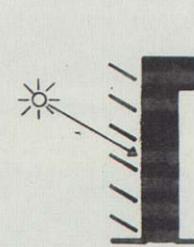
HIVER

ETE



nuit

nuit



jour

jour

PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT DES LANCES

Mais à l'École d'Architecture de Marseille Luminy ce sujet intéresse un groupe d'architectes et d'étudiants, associés aux spécialistes de l'énergie solaire, de la thermique des matériaux, de la mécanique des fluides, entre autres. Ce groupe s'appelle le Groupe Ambiances Bio-Climatiques (A B C).

Ses travaux portent avant tout sur l'adaptation des constructions aux contraintes du climat méditerranéen. Ainsi, si l'énergie solaire, abondante en hiver dans ces régions, peut être utilisée pour satisfaire une partie des besoins de chauffage, il ne faut pas oublier pour autant qu'il existe un problème de confort d'été et qu'il faut résoudre les incompatibilités qui en découlent : tout système de récupération du rayonnement solaire doit, en été, soit évacuer les calories captées, soit ne pas les capter du tout.

Le souci de résoudre cette difficulté a amené le groupe à concevoir un projet fonctionnant selon les caractéristiques suivantes : tout d'abord, la latitude de nos régions (aux alentours de 43°) fait que l'ensoleillement en hiver se produit sous des angles d'incidence voisins de l'horizontale : les surfaces les plus aptes à recevoir le rayonnement dans les meilleures conditions seront donc les surfaces verticales orientées au Sud; la façade Sud de la construction pourra donc servir de "mur capteur".

Mais il y a un décalage entre le moment où l'énergie solaire est disponible et le moment où le besoin en calories est maximum. Pour éviter de mettre en place un système complexe et coûteux d'extraction des calories après stockage, c'est le mur lui-même qui devra assurer de manière naturelle le captage, le stockage et la fourniture déphasée des calories.

Le matériau constituant le mur le plus apte à remplir cette triple fonction est le béton brut, sous certaines épaisseurs. En effet, le béton gris absorbe près de 90 % du rayonnement solaire et il a une bonne "capacité calorifique" (1)

Mais une difficulté se présente : c'est que tout "corps noir" (1), par définition rayonne à son tour la totalité de ce qu'il a absorbé. Il faut donc empêcher le mur capteur de perdre la nuit les calories rassemblées le jour. La solution technologique retenue par le Groupe pour parer à cette difficulté, et pour répondre au double critère de l'hiver et de l'été, est un système de lames horizontales orientables placées devant le mur capteur.

Le principe de fonctionnement de ce système est le suivant (voir aussi le schéma) :

(1) Capacité calorifique : aptitude d'un corps à accumuler une quantité de chaleur

(1) Corps noir : corps imaginaire absorbant la totalité d'un rayonnement calorifique, et apte à rayonner à son tour la même quantité de rayonnement

En hiver, pendant la période de la journée où le soleil est suffisant, les lames sont ouvertes et le mur Sud se trouve exposé au rayonnement solaire sous une incidence voisine de la normale. Le mur absorbe ce rayonnement, le transforme en flux calorifique et en transmet une partie avec un temps de déphasage; ce temps de déphasage est fonction de la densité et de l'épaisseur du mur. La nuit les lames sont fermées et réduisent ainsi les pertes par rayonnement et par convection.

En été les lames pendant la journée sont fermées et protègent le mur du flux direct issu du soleil, et du flux diffus en provenance de la voûte céleste (atmosphère, nuages, etc...). La nuit, selon la température extérieure, les lames peuvent être ouvertes et favorisent le rafraîchissement du mur par rayonnement et par convection. Le mur accumule alors cette fraîcheur qu'il restitue également avec un temps de déphasage à un moment où la température extérieure est plus élevée.

L'étude et l'expérimentation de ce système ont fait l'objet d'un contrat portant sur 4 logements prototypes situés à Luminy (voir plans ci-après), passé entre le CORDA (Comité de la Recherche et du Développement en Architecture) et le Groupe A B C représenté par R. DABAT, Architecte DPLG.

Les autres membres du Groupe pour cette étude sont :

R. P. CAMIA, Thermicien, Centre Microcalorimétrie CNRS
M. FOTI, Ingénieur, Laboratoire d'Acoustique Appliquée CNRS
J. L. IZARD, Architecte DPLG
J. P. LONG, Architecte DPLG
G. PERI, Ingénieur, Département d'Héliophysique St-Jérôme
R. PERRIN, Géographe
J. L. ROUX, Architecte DPLG
SALAUN-PENQUER, Ingénieur, Institut Mécanique des Fluides

Bibliographie

- Caractère Méditerranéen. Etude des caractéristiques générales d'un urbanisme méditerranéen en Provence. Contrat DREAM-GAMU, 1969. 4 fascicules.
- Analyse sémantique et opération logique dans la conception de l'aménagement. Elaboration d'une méthode pour l'étude du "Caractère Méditerranéen". Mario BORILLO, in GAMSOU Bulletin VOL. 1, N°1 Juin 1970.
- Ensoleillement - Rapport d'étude AGAM-GAMU, DABAT, GUERRIER, QUINTRANS, ACOS, 1971. in GAMSOU Bulletin, VOL. 1, Nos 2-3, Janvier 1971.
- Ensoleillement d'une surface : incidence des ouvertures et des obstacles. ROUX, CHINIARA. Cahiers du GAMSOU, N°9, 1971. in Bulletin du COMPLES.
- La Provence et le Comtat Venaissin. Fernand BENOIT.

adaptation aux contraintes

modèle d'organisation: système 3.55

les ouvertures

PORTE-FENÊTRE À L'EST

- PERMET DE RECEVOIR LE SOLEIL D'HIVER LE MATIN
- PERMET DE DOSER L'INSOLATION GRÂCE À LA PERSIENNE

PORTE-FENÊTRE AU NORD

- ASSURE L'ÉCLAIREMENT DU SEJOUR SANS ISOLATION DIRECTE LORSQUE LA BAIE AU SUD EST OCCULTÉE PAR LE VOLET ROLANT OU ÉCLAIREMENT RÉDUIT PAR LA PERSOLA

VITRAGE FIXE AU NORD

- ASSURE L'ÉCLAIREMENT SANS ISOLATION DIRECTE
- LE SYSTÈME DE VITRAGE FIXE ASSURE UNE BONNE PROTECTION AUX EFFETS DU VENT DU NORD-OUEST
- UN AÉRATEUR DE FAIBLE OUVERTURE PERMET L'AÉRATION DE LA CHAMBRE

PORTE-FENÊTRE AU SUD

- PERMET DE CAPTER LE SOLEIL D'HIVER L'APRÈS-MIDI
- OCCULTATION POSSIBLE GRÂCE À LA PERSIENNE
- S'OUVRE SUR UN ESPACE EXTÉRIEUR NON REVERBERANT
- SOL PELOUSE VERTÉ
- MUR ENDUIT TEINTÉ

CHASSIS VITRE FIXE À L'OUEST

- PERMET DE CAPTER LE SOLEIL D'HIVER L'APRÈS-MIDI
- UN STORE PERMET DE RÉGLER LA LUMIÈRE AINSI QUE L'INSOLATION DIRECTE EN ÉTÉ
- LE SYSTÈME DE VITRAGE FIXE ASSURE UNE BONNE PROTECTION AUX EFFETS DU VENT DU NORD-OUEST

BAIE VITRÉE AVEC AÉRATEUR

- PERMET DE CAPTER LE SOLEIL D'HIVER
- PROTÈGE DU SOLEIL D'ÉTÉ PAR UNE PERSOLA
- LA BAIE S'OUVRE SUR UN ESPACE NON REVERBERANT
- SOL DE TERRAZZO OU DE BOIS
- MURS TEINTÉS
- OMBRES CLAIRES
- UN STORE PERMET DE RÉGLER LA LUMIÈRE, AINSI QUE L'INSOLATION DIRECTE EN HIVER, TOUT EN BÉNÉFICIANT DE L'APPORT CALORIFIQUE DU SOLEIL

PORTE-FENÊTRE À L'EST

- PERMET DE CAPTER LE SOLEIL D'HIVER LE MATIN
- PERMET DE SE PROTÉGER DU SOLEIL D'ÉTÉ GRÂCE À LA PERSOLA
- PERMET DE DOSER L'INSOLATION DIRECTE GRÂCE À LA PERSIENNE (OCCULTATION)

ENSEMBLE PIONON À L'EST

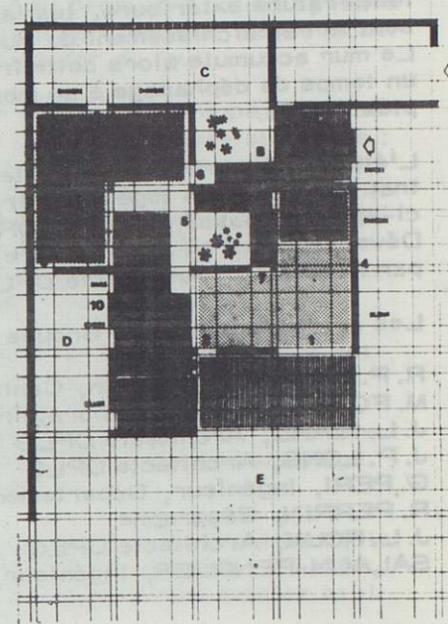
- L'ESPACE SEJOUR-CHAMBRE EST PERME À L'EST PAR L'ENSEMBLE PIONON. AVANTAGE APRÈS D'ASSURER
- UNE BONNE PROTECTION AUX EFFETS DU VENT D'EST
- AUX PLOUES COMBINÉES AVEC LES VENTS D'EST

ENSEMBLE ENTREE À L'EST

- LA BAIE VITRÉE PERMET D'ÉCLAIRER L'ESPACE ENTREE-DÉGAGEMENT
- ASSURE UN ÉCLAIREMENT IMPORTANT SANS ISOLATION DIRECTE
- S'OUVRE SUR UN ESPACE EXTÉRIEUR NON REVERBERANT
- PELOUSE VERTÉ
- SOL TERRAZZO OU DE BOIS
- MUR ENDUIT TEINTÉ
- LE SYSTÈME DE VITRAGE FIXE PERMET UNE BONNE PROTECTION AUX EFFETS DU VENT D'EST

les pleins

- LES MURS EN BÉTON ÉPAIS DES FACÈDES EXPOSÉES AU SOLEIL D'ÉTÉ RÉGULENT LE CONFORT THERMIQUE D'ÉTÉ EN AUGMENTANT LE VOLANT THERMIQUE DE L'ENVELOPPE



les espaces extérieurs

PERSOLA

- ESPACE DE DIMENSION SUFFISANTE POUR PERMETTRE LES ACTIVITÉS DE REPOS, SEUL, REPAS
- PROLONGE L'HABITAT
- REÇOIT LE SOLEIL D'HIVER
- EST PROTÉGÉ DU SOLEIL D'ÉTÉ
- EST PROTÉGÉ DES EFFETS DU VENT DU NORD-OUEST
- REVÊTU DE MATÉRIAUX NON REVERBERANTS

ACCUEIL

- PROLONGE L'HABITAT
- ESPACE-TAMPON ENTRE LE COMMUN ET LE PRIVÉ: "PAS-DE-PORTE"
- PROTÈGE DU SOLEIL D'ÉTÉ
- EST PROTÉGÉ DU VENT DU NORD-OUEST PAR LE GARAGE ET DES MURS COULÉES-VENT

JARDIN

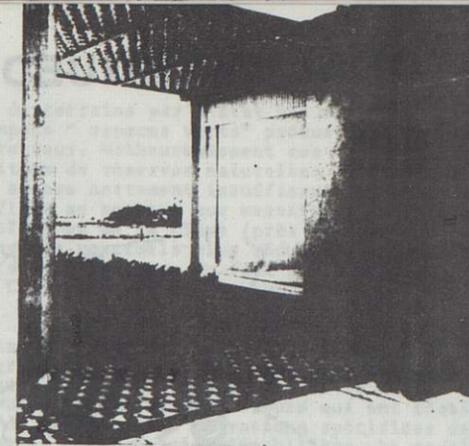
- ESPACE DE REJET
- EST PROTÉGÉ DU SOLEIL D'ÉTÉ
- EST PROTÉGÉ DES EFFETS DES VENTS DU NORD-OUEST ET D'EST
- ÉTENDAGE OU LIMBE EN ÉTÉ
- BRICOLAGE
- JEUX D'ENFANTS L'ÉTÉ

JARDIN

- ESPACE DE REJET
- CAPTE LE SOLEIL D'HIVER
- EST PROTÉGÉ DES EFFETS DES VENTS D'EST
- PROTECTION AUX EFFETS DU VENT DU NORD-OUEST PAR UN MUR COULÉES-VENT
- ÉTENDAGE OU LIMBE EN HIVER
- PROLONGEMENT DU CELLIER ET DE LA CUISINE

JARDIN

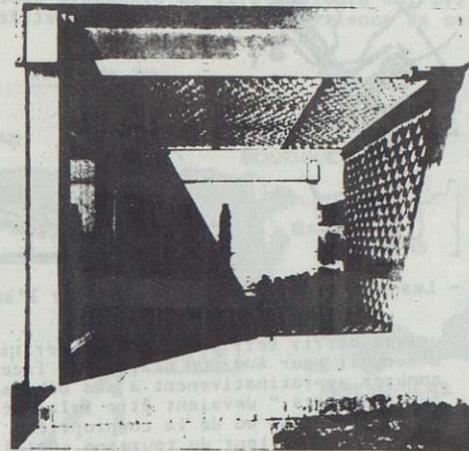
- ESPACE NON AFFECTÉ



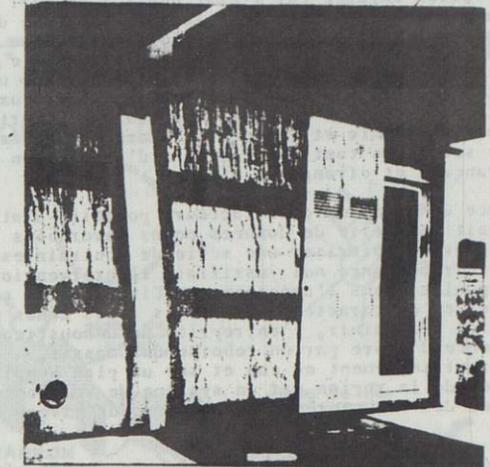
se protéger du soleil d'été
- créer des ombres claires
- sol non réverbérant



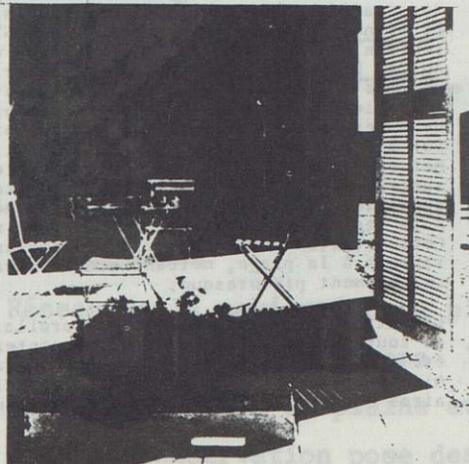
capter le soleil d'hiver
- baies vitrées au sud



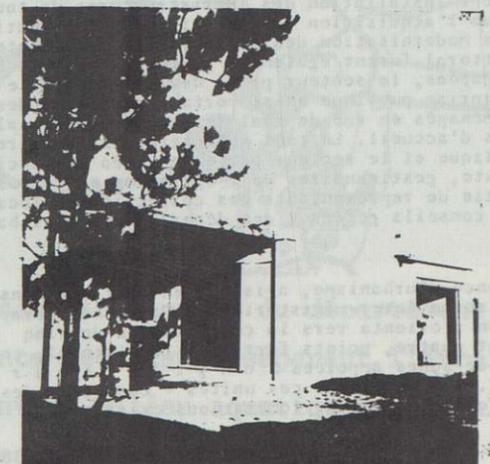
l'espace d'accueil
- protéger du soleil d'été
- protéger des vents



le confort thermique d'été
- baies étroites au sud
- mur épais non réverbérant - ombres



la pergola
- prolongement de l'habitat l'été et l'hiver



régler la luminosité - store - volet roulant
- régler le confort thermique d'été - murs pleins

- concours d'organisation urbaine et d'architecture zac la rousse
- commune de miramas
- office public départemental d'im
- mission d'aménagement de l'étang de berro

AMENAGEMENT DU LITTORAL LANGUEDOCIEN

LITTORAL LANGUEDOC ROUSSILLON

Dix ans d'aménagement

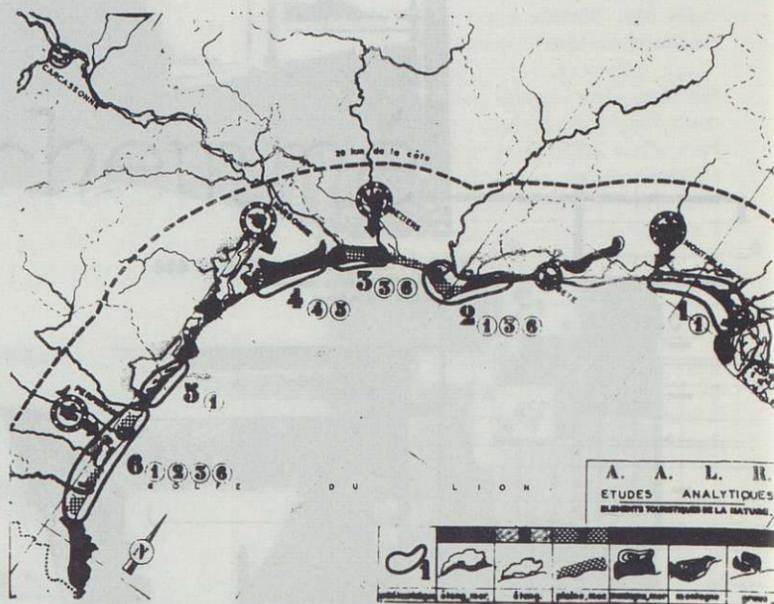
Il y a dix ans que le Plan d'Urbanisme d'intérêt régional - document de base de la planification du littoral, est entré en application. Ce plan était essentiellement destiné à guider l'urbanisation à caractère touristique sur le territoire des 72 communes faisant partie de l'aire opérationnelle. Déjà préalablement à cet acte "volontaire" l'Etat a réussi à acquérir "discrètement" des terrains d'une superficie de 2000 ha environ aux endroits destinés à être développés en stations prioritaires.

L'opération engagée par l'Etat obéit à un pari : tirer parti d'une richesse naturelle - la cote sableuse du Golfe du Lion par la création d'un secteur touristique et balnéaire, un pari fortement influencé par la réussite passablement éclatante de la Costa Brava en LSPAGNE. Sur un plan plus méthodique il s'agissait de "bâtir" sur deux tendances : la part de plus en plus importante du tourisme dans l'économie nationale et l'importance croissante des données mer + soleil en tant que facteurs d'attraction de vacanciers français et étrangers.

En face de l'ensemble de facteurs positifs d'attraction, il y avait une série de données moins favorables : l'aménagement devait maîtriser une série de contraintes gigantesques, circonstance qui justifiait l'intervention des pouvoirs publics dans l'aménagement. Citons parmi ces contraintes celles de caractère naturelles : les zones marécageuses du lido à assainir, l'entreprise de démontication, parer à l'absence d'ombre par un reboisement massif, assurer l'approvisionnement en eau et sur un plan humain - assurer l'accès de la région par un système de voirie adéquate, réaliser des structures d'accueil sur un niveau international.

Huit cent millions de nouveaux francs furent affectés par un comité inter-ministériel à cette opération qui devait se développer sur un intervalle d'une quinzaine d'années par une série de tranches opérationnelles. L'Etat prenait en charge l'installation des infrastructures de tout ordre ainsi que l'acquisition des terrains. Des subventions destinées à la modernisation des collectivités existantes le long du littoral furent également prévues. Une fois ces opérations engagées, le secteur privé devait prendre le relais de l'entreprise publique en se portant acquéreur des divers lots aménagés en vue de réaliser et de commercialiser les structures d'accueil. En tant qu'intermédiaire entre la puissance publique et le secteur privé, on créa des sociétés d'Economie Mixte, gestionnaires de l'opération et composées en grande partie de représentants des collectivités locales notamment des conseils généraux des départements englobant l'opération.

L'agence d'urbanisme, agissant en tant que consultant de la Mission Inter-ministérielle, Maître d'ouvrage de l'opération s'orienta vers la constitution de cinq respectivement quatre, points forts sur le littoral, pôles structurants de zones appelées "unités touristiques". L'ensemble de ces unités - composées des stations nouvelles et des agglomérations existantes -



- Les unités touristiques, base de l'aménagement du littoral

devoir offrir vers la fin de l'opération, des structures d'accueil pour 800.000 usagers en face du demi million de nombres approximativement à ses débuts : 75% de ces "structures ou lits" devaient être reliés suivant la formule de la propriété ou de la co-propriété (en dur) 25% étaient réservés au secteur du tourisme social (camping, caravaning, villages de vacances).

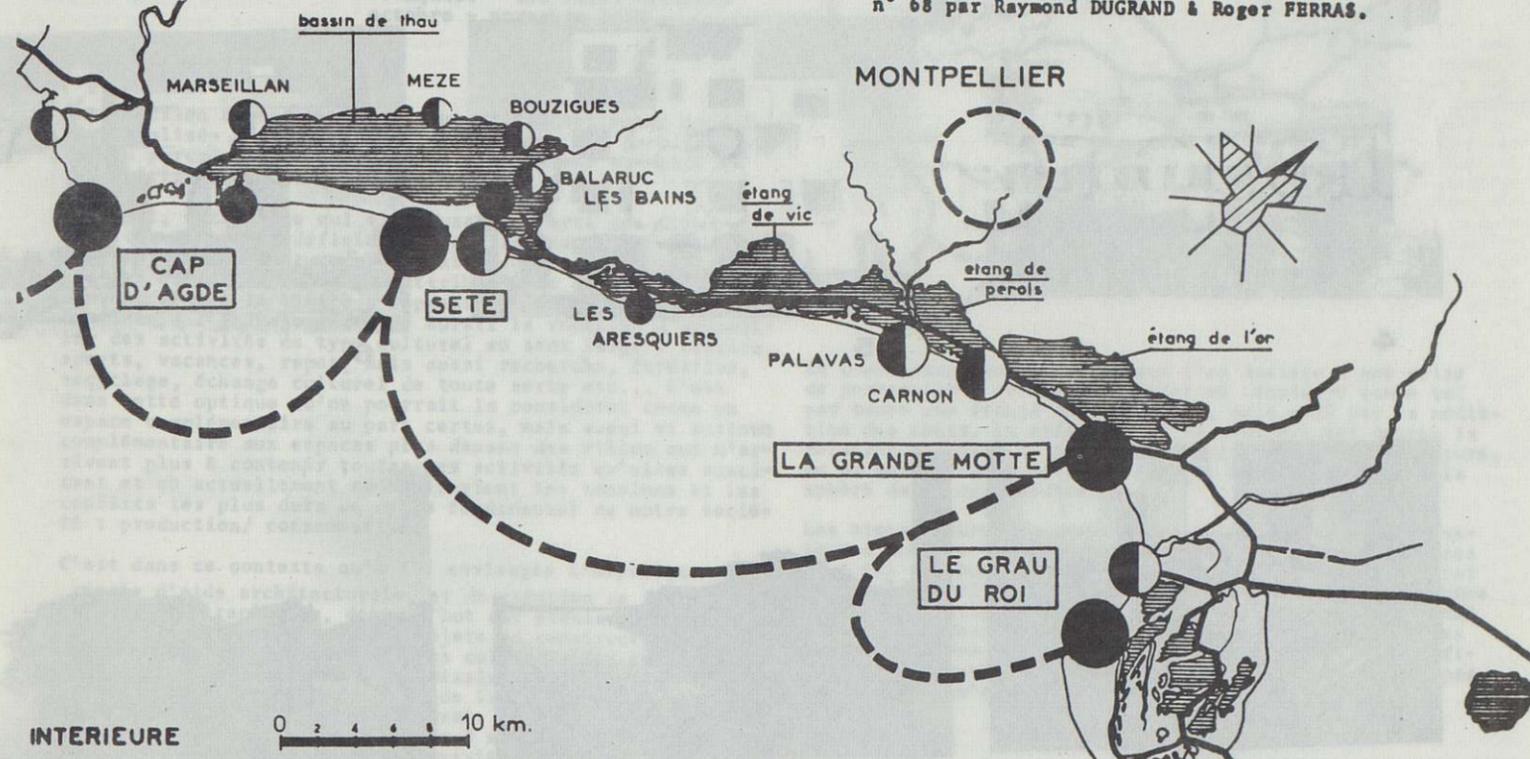
Les formules architecturales appliquées aux diverses stations, véritables cités de loisirs, sont variables. La Grande Motte dans le secteur de MONTPELLIER attire l'attention des curieux par les pyramides dues à Jean BALLADUR. Au CAP D'AGDE Jean LE COUTEUR s'est orienté vers une ambiance plus à taille de l'homme en s'inspirant de l'habitat traditionnel et sans aucun doute de certaines expériences de cités lacustres réalisées sur la Côte d'Azur. Sur l'étang de BARCARES et de LEUCATE, Georges CANDILIS met en place avec ses collaborateurs les cubes blancs caractéristiques de l'architecture méditerranéenne et plus spécialement de celle des îles de la mer Egéenne. A la station de GRISSAN, l'opération ne fait que démarrer. Cette station est la seule qui s'implante en retrait par rapport à la plage, mettant ainsi en valeur un site particulièrement pittoresque.

La lutte contre la spéculation-corollaire hélas inévitable de toute urbanisation dans notre contexte économique - a été combattue par une série d'expropriations d'abord, la mise en place de zones d'aménagement différé en frange des aires occupées par les nouvelles stations ensuite.

Les acquisitions de terrains par l'Etat ont également porté sur les zones-tampons "espaces verts" prévus dans le plan d'aménagement directeur. Malheureusement ces espaces, partiellement constitués de réserves naturelles et de zones à reboiser, sont encore nettement insuffisants vu l'ampleur de l'opération. Elles se bornent aux massifs de la Gardiole (près de MONTPELLIER) et de la Clape (près de NARBONNE) ainsi qu'à des espaces ponctuels plus réduits. Des risques pesent également sur la Camargue du fait de la création de la station "Port Camargue" par la Chambre de Commerce du Gard.

Aujourd'hui la mise en place des infrastructures touche à sa fin, la plus grande partie des terrains dans les stations nouvelles sont aménagées et équipées et la moitié environ de ces terrains livrés aux acquéreurs qui ont réalisé ou sont en train de réaliser les opérations spécifiées dans le cahier des charges de la cession immobilière. La station de la Grande Motte présente jusqu'à ce jour le rythme de développement le plus marquant.

Il est encore prématuré de tirer aujourd'hui des conclusions définitives concernant une expérience de cette envergure.



INTERIEURE

0 2 4 6 8 10 km.

Réseau de la navigation de plaisance dans le secteur du département de l'Hérault. On remarquera l'importance des étangs séparant l'étroite bande côtière de la plaine et possédant un milieu aquatique original dont la conservation pose des problèmes ardues aux aménageurs.

L'objectif poursuivi - rééquilibrer l'économie du Languedoc - reste encore une finalité éloignée, si on tient compte du fait que le développement de l'opération s'accompagne d'une mainmise de capitaux extra-régionaux sur le littoral. En outre des études menées sur ce sujet (1) démontrent que les nouvelles stations ne sont que de très faibles pourvoyeuses d'emploi. Il est évident que dans ces conditions les aménageurs s'orientent vers une correction de trajectoire en cherchant le moyen de prévoir des activités non touristiques à l'intérieur des nouvelles stations : centres de recherches, bureaux, un habitat permanent et des zones industrielles compatibles avec la vie des agglomérations. Il serait souhaitable que cette démarche se fasse en "symbiose" avec les collectivités locales et régionales et qu'on assiste de ce fait à une véritable planification régionale, expression de besoins ressentis par la population.

Montpellier le 2.VII.1973
André SCHIMMERLING

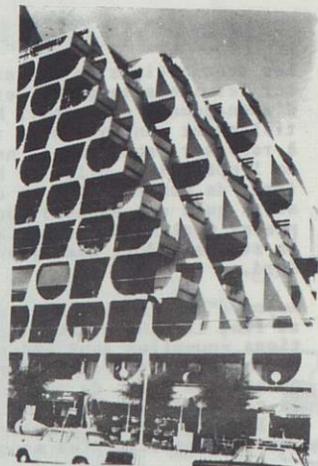
(1) La côte languedocienne dans "Découvrir la France" n° 68 par Raymond DUGRAND & Roger FERRAS.



1



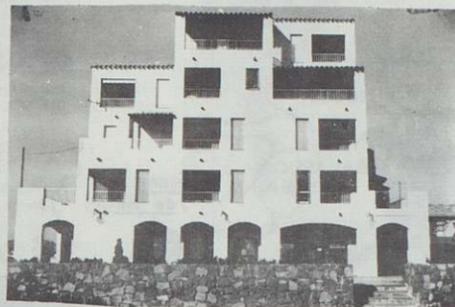
2



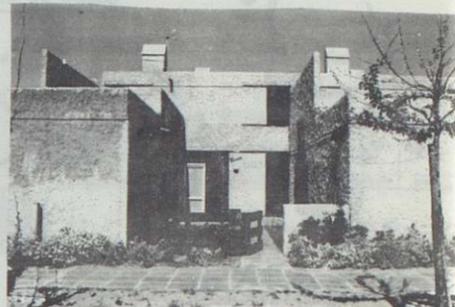
3



4



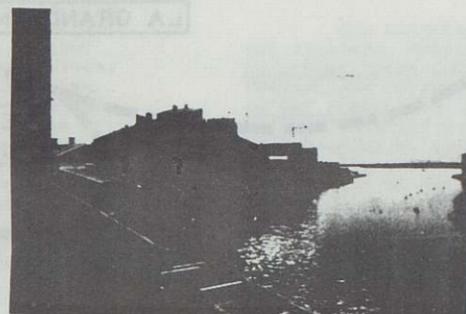
5



6



7



8



9

1 - Vues de la Grande Motte : Les pyramides de BALLADUR
Le Temple du Soleil
(TITUS, JAUPITRE, MASTANDREAS)

4 - Vues de la station du Cap d'Agde (Jean LE COUTEUR
architecte en Chef)

6 - Vues de la station de BARCARES LEUCATE (Georges CANDILS
architecte)
- un village de vacances

PARC NATIONAL DES CEVENNES

PARC NATIONAL DES CEVENNES

créé par décret du 2 septembre 1970

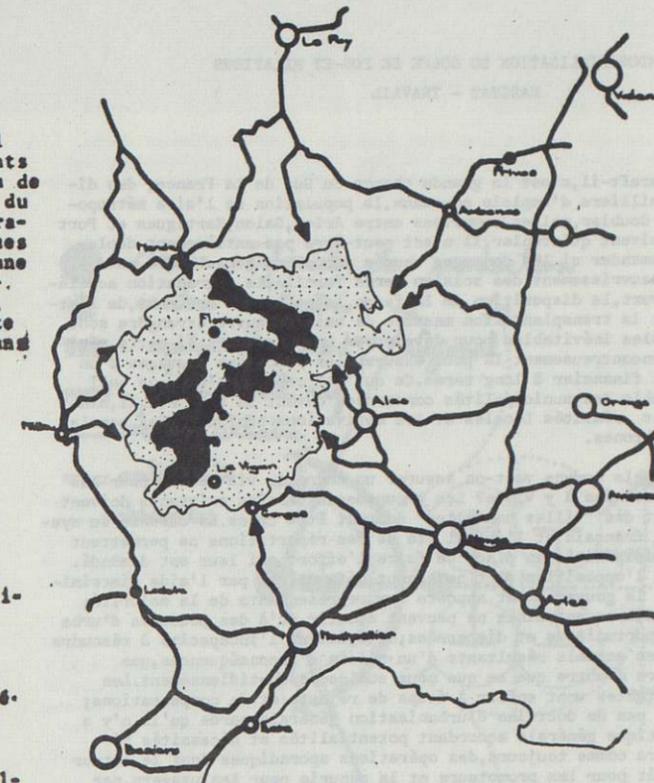
Le 2 septembre 1970 a été créé le quatrième parc national français, celui des CEVENNES. "couvre dans les départements de la Lozère et du Gard, ainsi que de l'Ardèche 84.200 ha de terrains de moyenne montagne où se détachent les sommets du Mont Losère, du Baugès et de l'Aigoual. De ce pays de granit, de schiste et de calcaire soumis aux influences venues de la Méditerranée et de l'Atlantique, la flore et la faune ne comportent pas d'espèces exceptionnelles, mais présentent une richesse d'ensemble; les équilibres biologiques, fruits harmonieux des facteurs naturels et d'une constante action de l'homme, apparaissent aux yeux des visiteurs dans des sites de qualités, qui doivent être sauvegardés sans que la vie qui les anime s'en trouve appauvrie.

Extrait de la Documentation Française " Les Parcs Naturels" octobre - novembre 1970

Cette action de conservation d'un milieu nettement marqué -culturalisé- par l'intervention humaine, est caractéristique du parc; mais se trouve nuancé en ce qui concerne sa zone périphérique.

En effet, cette zone qui elle aussi comporte des sites de qualités se trouve définie dans son schéma directeur d'aménagement comme étant complémentaire du parc, c'est-à-dire que les objectifs qu'on lui attribue sont différents et peuvent même à la limite s'opposer à ceux du parc. Destinée à l'aménagement elle aurait la vocation d'accueillir des activités de type culturel au sens large : loisirs, sports, vacances, repos, mais aussi recherche, formation, recyclage, échange culturel de toute sorte etc... C'est dans cette optique qu'on pourrait la considérer comme un espace complémentaire au parc certes, mais aussi et surtout complémentaire aux espaces plus denses des villes qui n'arrivent plus à contenir toutes les activités qu'elles suscitent et où actuellement se manifestent les tensions et les conflits les plus durs du cycle fondamental de notre société : production/ consommation.

C'est dans ce contexte qu'a été envisagée l'expérience originale d'aide architecturale, et de création de l'atelier d'aide architecturale, dont le but est précisément " d'aider" à la formalisation des projets de construction qu'ils émanent des particuliers, ou des collectivités locales, mais qui aura aussi une large mission d'information et de sensibilisation tant au niveau de la construction qu'au niveau de l'aménagement en général. C'est l'aspect plus global de la relation de l'homme à son milieu. Une telle action n'aura des chances de réussite que si elle sait intégrer les données locales, " les particularismes locaux" mais aussi les données plus générales de la société globale, car ne nous y trompons pas : il y a plus de relations (de tout type : économique, culturelle etc...) entre cette zone et les villes du reste du territoire, qu'entre elle-même et le parc - Il n'y a qu'à observer le phénomène des résidences secondaires pour s'en persuader.



En conclusion, on peut dire que l'on assiste à une prise de possession d'un milieu naturel ou considéré comme tel par toute une frange de population, mais ceci par la médiation des couts. En effet, c'est le cout qui est devenu la relation essentielle de l'individu à son milieu. La nature, ou du moins l'idée de vraie nature, est intégrée dans la sphère de la marchandise.

Les biens naturels passent d'une valeur d'usage à une valeur d'échange toujours plus importante. Les conséquences d'un tel mouvement outre la raréfaction de la nature par la densité croissante de la population, amène un phénomène de stratification à la fois par le sol parce que commandé par les strates de revenus, et par la généralisation des macro-décisions sur les micro-décisions. C'est une difficulté sur laquelle l'assistance architecturale n'aura pas prise, mais qu'elle pourra toujours commenter.

J.P. VIGNAL
Urbaniste de l'Etat
chargé de l'assistance
architecturale dans la zone
périphérique du parc national
des Cévennes.

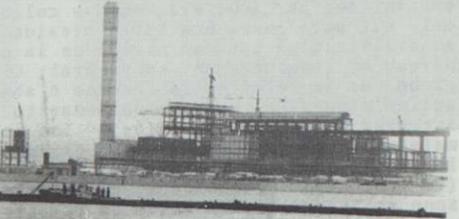
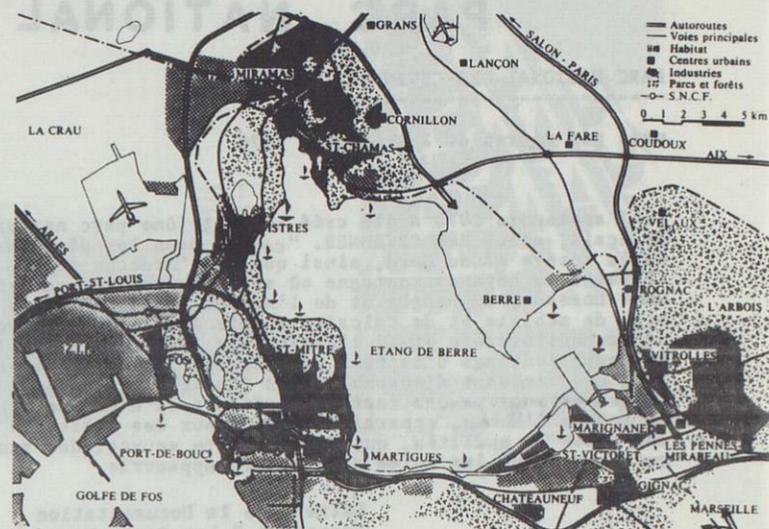
OPERATION FOS

INDUSTRIALISATION DU GOLFE DE FOS ET RELATIONS
HABITAT - TRAVAIL

Fos paraît-il, c'est la grande chance du Sud de la France; des dizaines de milliers d'emplois nouveaux, la population de l'aire métropolitaine va doubler, celles comprises entre Arles, Salon, Martigues et Port St. Louis doivent quintupler. Il n'est peut-être pas entièrement déplacé de se demander si les dommages causés par cette gigantesque entreprise, l'appauvrissement des sols en terre fertile, la dégradation accélérée du couvert, la disparition de la faune, la pollution des eaux, de l'atmosphère et la transplantation massive de main d'oeuvre étrangère sont des préalables inévitables pour développer une région, ou si cette région est malencontreusement là pour essayer les retombées sauvages d'un énorme pari financier à long terme. Ce qui est certain, c'est que ceci met l'ensemble des municipalités concernées devant un fait établi, niant à priori les réalités locales et les motivations profondes des populations autochtones.

Avec quels moyens va-t-on assurer un cadre de vie décent pour les familles destinées à y vivre? Les groupements urbains existants doivent s'étendre et des "villes nouvelles" doivent être créées. La carence du système fiscal français et l'inégalité de ses répartitions ne permettent pas aux Municipalités en place de faire l'effort qui leur est demandé. Les élus de l'opposition sont nettement défavorisés par l'aide discriminatoire que le gouvernement apporte aux représentants de la majorité; les déséquilibres entraînés ne peuvent aboutir qu'à des poussées d'urbanisation opportunistes et dispersées; déjà, devant l'incapacité à résoudre les problèmes actuels résultants d'un siècle d'inconséquences, que va-t-on faire d'autre que ce que nous subissons quotidiennement. Les villes existantes vont enfler à coups de rajouts; et de compensations; il n'existe pas de doctrine d'urbanisation générale, parce qu'il n'y a pas de politique générale accordant potentialités et nécessités réelles. Ce sera comme toujours, des opérations sporadiques dont le moteur est le profit pour les promoteurs et la pénurie pour les usagers, par le biais de schémas sociaux et culturels figés: aux endroits les mieux exposés, des maisons individuelles pour cadres supérieurs; de l'indivium groupé ou de petits immeubles pour cadres moyens et des groupes à caractère dit social pour les ouvriers. Les urbanistes et les architectes vont pouvoir faire preuve de tous leurs talents, car déjà l'habitat social est leur grand souci. Qu'on se le dise, il n'y a pas de problème de l'habitat à priori, il ne peut être considéré comme un phénomène entier, unitaire, par lequel nous allons apporter du bien être aux gens qui en ont le plus besoin; il ne peut être que le complément des services collectifs mis à leur disposition. Sans conception globale précisant toute la chaîne des divers éléments composants une unité urbaine et la combonatoire qui les agence, axée sur les impératifs de l'évolution sociale contemporaine, il ne peut y avoir que ce que nous connaissons bien: l'application brutale de stéréotypes culturels du 19^{ème} siècle par l'intermédiaire de l'ineffable bon goût français, le tout avec une économie de misère. Les urbanistes et les architectes sont condamnés à empiler des caisses à ouvriers, avec des falsifications de halls, de cuisines, de dégagements et de réduits; et le problème de meure entier même si c'est implanté "scientifiquement" et industrialisé. Pour les fortes individualités qui dominent la profession, ceux qui projettent leurs hautes visions des espaces internes et leur flexibilité, qu'ils acceptent de reconnaître que ce genre de considérations ne concerne qu'eux mêmes ou des personnes aisées en mal d'un certain art de vivre, mais que ceci ne peut répondre aux désirs d'une classe sociale délibérément entretenue dans l'ignorance de ses besoins.

Parler des relations habitat - travail dans ces conditions revient

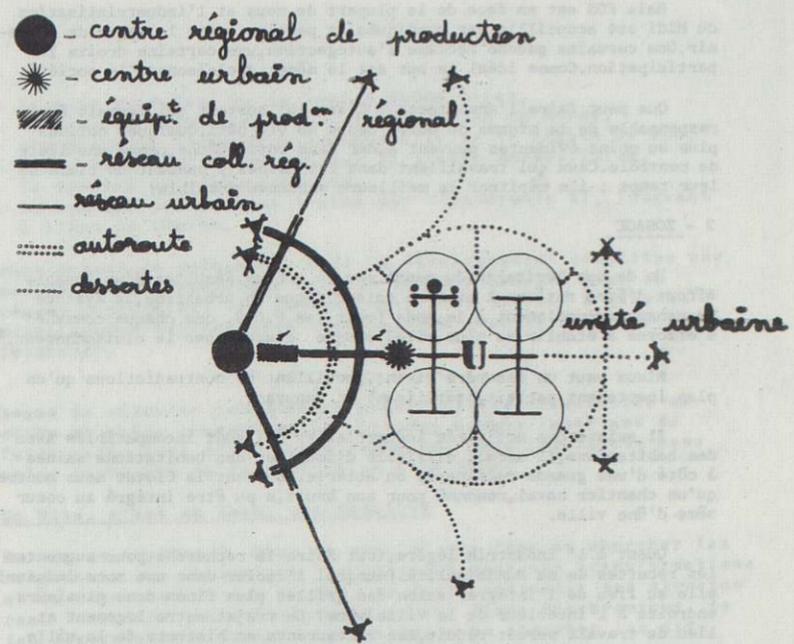


à parler de routes et de voitures, partout et pour tout. De toutes manières, les municipalités n'ont pas le moyen de promouvoir une politique cohérente de transports collectifs urbains, avec tout ce que cela doit comporter et la voiture permet trop de profits pour qu'on l'oublie; elle est en outre un excellent prétexte pour flatter la bêtise par manque d'informations: elle est l'image du progrès et de ses aléas, il faut en subir les contre-parties; combien nous coûte-t-elle en vies humaines en charges sociales et en gaspillage démentiel? Une infrastructure de transport collectif demande une mise de fonds important au départ, mais serait très rapidement amortie par l'efficacité et la qualité de vie qu'elle procure. Il n'y a pas à chercher longtemps pour trouver qui répugne à soutenir financièrement cette nécessité publique et qui multiplie ses profits pour ne pas l'avoir fait.

Dans le cadre de l'industrialisation d'une région, les rapports habitat - travail ne peuvent être limités à l'emprise des unités urbaines. La centralisation des industries à l'échelon régional demande une politique d'aménagement régional. Ces aménagements commencent avec les lieux d'arrivée des matières premières et l'implantation des outils de production, pour finir aux dernières ramifications des groupes urbains concernés. Là encore et surtout, une infrastructure de transport collectif régional, inter-urbain, est le fait structurant primordial; c'est ce qui met en continuité tous les relais sociaux indispensables au développement des individus, assurant des liaisons fréquentes, rapides, harmonieuses et sûres entre les logements et les équipements de production. Pour Fos, comme presque partout ailleurs, toujours et rien que l'autoroute; à des investissements maxima pour faire fructifier les capitaux privés des industriels correspondant un investissement minimum pour servir ceux qui en font les frais. Le réseau routier ne devrait intervenir logiquement que comme un réseau de consommation individuel ou familial, seulement à partir et au delà l'organisation collective qui lie équipements publics et logements; ce réseau de consommation hypertrophié pour assurer presque toutes les liaisons de transport mécaniques nationales, régionales et locales. Il est évident qu'une telle confusion ne permet pas d'envisager des solutions viables aux problèmes posés par la circulation automobile. Pour pallier à l'indigence des moyens engagés à cet effet, il a même été prévu, à la limite de la zone industrielle des "centres de vie" pour que les travailleurs n'aient pas à se perdre, à trop s'éloigner de l'usine pendant la journée de travail. Là ils trouveront la plupart des services administratifs et sociaux dont ils auront besoin. Quel rôle vont bien pouvoir jouer les soi-disant villes à développer ou à créer si l'usine contrôle, monopolise et gère les actes de la majeure partie de leurs populations.

Pour assurer leurs ambitions européennes, le gouvernement français et les capitaux privés qu'il représente désirent un vaste réservoir de main d'oeuvre; ils font ce qu'il faut pour se la donner; pour cela une large part du littoral méditerranéen doit être saccagé, pour le reste - auto-boulot - dodo.

Georges FELICI.



LES ZONES INDUSTRIELLES

1 - LA PRISE DE CONSCIENCE.

Ce ne sont pas nos besoins de survie qui nous attachent à la chaîne de montage mais nos désirs.

Quelques uns d'entre nous plus sauvages et nécessairement doués, s'échappent dans l'artisanat des villages abandonnés, renfloués par les touristes, ou se réunissent dans des communautés, ces monastères des temps modernes.

Mais FOS est en face de la plupart de nous et l'industrialisation du Midi est accueillie par syndiqués et patrons comme la vague de l'avenir. Une certaine gauche réclame l'autogestion, une certaine droite la participation. Comme idéal le but est le même: décroïsonner la société.

Que peut faire l'architecte? C'est lui surtout qui devrait être responsable de la forme de notre cadre de vie bâti. Quelques notions plus ou moins évidentes peuvent aider dans cette tâche, comme une liste de contrôle. Ceux qui travaillent dans les usines y passent un tiers de leur temps; ils méritent la meilleure ambiance possible.

2 - ZONAGE

Un de nos héritages du passé est le zonage. Résultat d'un louable effort d'être rationnel et même scientifique en urbanisme, le système de zonage actuellement à la mode (voir les P.O.S. que chaque commune s'efforce à établir au plus vite) risque d'accroître le cloisonnement.

Mieux vaut un désordre vivant, grouillant de contradictions qu'un plan ineptement parfait, stérilisant et ennuyant.

Il existe des activités industrielles qui sont incompatibles avec des habitations, il serait difficile d'imaginer des habitations saines à côté d'une grande raffinerie ou aciérie. Pourtant la Ciotat nous montre qu'un chantier naval, renommé pour son bruit, a pu être intégré au cœur même d'une ville.

Quant à l'industrie légère, tout Maire la recherche pour augmenter les recettes de sa Municipalité. Pourquoi l'isoler dans une zone industrielle au lieu de l'intégrer selon des grilles plus fines dans plusieurs endroits à l'intérieur de la Ville même? Le trajet entre logement et lieu de travail serait réduit, les restaurants et bistrotts de la ville auraient davantage de clients, le brassage des différentes couches de la société plus complet, les concierges et leurs familles accolés à quelque entrepôt seraient moins solitaires.

3 - ACCES

Grande ou petite, une zone industrielle doit être liée par des voies de rail, de route, de canal et de l'air, à ses sources de matières premières, à ses débouchés et aux quartiers résidentiels de son personnel.

Dans le détail le problème d'accès se termine par une étude soignée des circulations autour de l'usine, le cheminement des camions, des voitures, du personnel et des visiteurs.

Les aires de stationnement devraient être protégées du soleil par des arbres. Le trajet à pied entre la voiture et les entrées du bâtiment est un important aspect de la mise en condition psychologique.

4 - ENTREES

Le Corbusier soutenait qu'une entrée devait être comme une bougie allumée dans une pièce sombre. Ceci est essentiel pour les visiteurs, qui ne devraient pas avoir à lire des panneaux pour trouver la bonne porte.

L'entrée du personnel par contre peut-être plus cachée. Les employés connaissent le bâtiment et savent où ils vont. L'entrée des camions est généralement reconnue par les quais de chargement et les grandes marquises qui les protègent.

5 - PLANS - VOLUMES

Le plan d'un bâtiment est le résultat d'une des deux approches de base: la subdivision d'un volume donné; l'adjonction de plusieurs volumes.

Pour une petite usine, la tâche principale du projeteur sera d'ordinaire la subdivision d'un seul espace. Au point de vue de l'esthétique le problème consiste à mettre en évidence l'unité de l'espace, bien que subdivisé. En jouant avec les hauteurs des petites pièces on peut laisser apparaître le plafond ou la toiture qui survole l'espace global. Vu de l'extérieur, une forme simple, unitaire, un cube, un parallélépipède, un prisme, serait préférable à la solution tant répandue qui consiste en un petit volume (la direction - coïncé contre un grand (l'usine). Les subdivisions à l'intérieur peuvent être exprimées sur les façades.

Pour les grandes usines cependant, c'est plus efficace de créer pour les principales fonctions des bâtiments de formes différentes, correspondant à des besoins différents. Cet approche est plus ouverte que l'autre, plus facilement adaptable aux changements et à l'agrandissement. La cinquième façade - le toit - doit être étudiée avec autant de soin que les autres, surtout comme la plupart des usines sont construites sans étage et les toits sont souvent visibles des autoroutes et des bâtiments de la région. Il ne faut pas oublier non plus les richesses plastiques possibles dans les formes des ventilateurs, aspirateurs, tours de refroidissement, etc... qui sont nécessaires pour assurer l'ambiance climatique et les procédés industriels. Mieux qu'un gadget pour animer une façade est la composition sensible des éléments fonctionnellement nécessaires.

6 - ESPACES INTERIEURS

Un endroit pour travailler doit être pratique. Les grands franchisements et une structure apparente dont la forme est soigneusement étudiée pour minimiser la quantité de matériaux donnent en eux-même un intérêt aux espaces intérieurs, surtout dans les aires de fabrication.

Les équipements et les matériaux souvent placés contre les murs extérieurs limitent le positionnement des fenêtres. La solution souvent vue d'une fenêtre continue sur toute la longueur, juste en dessous de la toiture est très logique, un des bons stéréotypes de l'architecture moderne.

Il va sans dire que les vestiaires et zones de repos doivent assurer aux ouvriers la détente et la rencontre. Que la journée continue ne soit établie au prix d'un repas réduit à un sandwich et une tasse de café sortis de gamelle à même la machine!

7 - EXTENSION

Des prévisions pour une extension éventuelle devraient être faites au stade initial du projet, même si la forme des bâtiments futurs ne peut pas être déterminée. Le plan de masse devrait être comme un bon plan d'urbanisme, indiquant les espaces et les volumes approximatifs mais en laissant une liberté pour établir leurs formes précises à l'avenir.

Il serait souvent prudent de prévoir la possibilité de l'utilisation du bâtiment par une compagnie autre que celle qui le commande. Dans ce cas le parti d'un grand espace aménageable au gré de l'occupant sera le meilleur.

8 - LZ CAHIER DES CHARGES

Pour assurer la qualité architecturale et fonctionnelle d'une zone industrielle, on a intérêt à établir un cahier de charges. En plus des conditions habituelles traitant du recul par rapport à la route des écoulements d'eau, etc... des limitations de hauteur, de matériaux, de gammes de couleur, des obligations de plantations empêcheraient la pire confusion visuelle.



LES ALPILLES

N. MASTRANDREAS - R. TITUS - X. JAUPITRE

SAUVEGARDE ET PROSPECTIVE DU SITE

Le massif des Alpilles représente la conjonction d'un site naturel et d'une unité culturelle de grande valeur.

L'unité naturelle des Alpilles constitue l'un des maillons essentiels de la chaîne d'espaces naturels ceinturant l'aire métropolitaine marseillaise.

La mission qui nous a été confiée visait à la sauvegarde et la prospective de toute cette région qui, tant par son unité naturelle géographique que par son histoire et les traces archéologiques et architecturales qui l'ont marquée, présente une physionomie très caractéristique dont l'intérêt apparaît comme incontestable.

La sauvegarde, ici, doit s'entendre au sens de la participation à l'évolution de l'ordre du réel.

Pris entre la région Rhône-Alpes et l'aire métropolitaine marseillaise, le triangle AVIGNON - ARLES - SALON contient la région considérée.

Au cœur de la Provence, au milieu des plaines rhodaniennes, se dresse le massif calcaire avec ses résurgences, se détachant très nettement de l'environnement des plaines alluviales récentes du Comtat et du marais des Baux ainsi que du cailloutis de la Crau.

Le périmètre étudié englobe une partie des communes de Tarascon et d'Arles ainsi que les communes des Baux, St-Rémy, St-Etienne-du-Grès, le Mas-Blanc des Alpilles, Pondvieille, Le Paradou, Maussane, Mourès, Aureille, Eygalvières et Eyguières.

La dimension de l'expansion et de l'éclosion de l'économie régionale contient l'échelle des sollicitations de cette région.

- L'exploitation des carrières de bauxite à l'intérieur même de la région,

- la mise en valeur de la région Rhône-Alpes,
- le développement industriel de la vallée du Rhône,
- l'ampleur de l'éclosion industrielle de la région de FOS,
- l'accroissement démographique de l'aire marseillaise,
- le système de communications,
- le courant touristique drainé par l'autoroute A7, longeant à l'Est la région,

sont autant de phénomènes dont le développement constitue une menace et une hypothèque de plus en plus précise pour la région considérée. Il importe donc d'en prévoir à plus ou moins longue échéance les implications pour le Site qui nous intéresse.

Avant de rappeler les données quantitatives recueillies au cours de notre investigation, il nous semble important de faire part, ici, d'une étape jugée par nous importante dans notre recherche de la définition d'un Site.

Un Site, c'est un tout, une totalité

Est-ce un système? Dans ce cas, il y a lieu de chercher les relations, les règles qui l'organisent dans ses transformations et sa conservation; en un mot, de faire ressortir ses structures. Voir dans quelle mesure, dans une étude diachronique, le jeu des relations aidant, le système a pu absorber les différents éléments et procéder à leur intégration.

Exemple: "L'Agriculture s'installe dans la nature; elle produit selon la Physis, en la guidant plus qu'en la forçant. Si le mouvement de la Physis va du germe vers la fleur et le fruit, en recommençant le cycle, l'espace et le temps paysans ne brisent pas ce cycle; ils s'y insèrent, ils dépendent étroitement de ses particularités: composition du sol, flore et faune spontanées, équilibres biologiques, micro-climate, etc..." (1)

Pourquoi, à partir d'un moment, les mécanismes ne fonctionnant plus, nous assistons à une détérioration du système, donc à une défiguration du Site?

Exemple: "L'industrie, elle, capture la nature et ne la respecte pas; elle en dépense les énergies; elle l'éventre pour s'emparer de ses ressources en énergie et en matière..." (1)

Dans une deuxième phase, voir comment ces mêmes mécanismes ont évolué: l'évolution des superstructures des systèmes actuels a-t-elle influencé le jeu de ces mécanismes?

(1) "La Révolution Urbaine" de H. Lefèvre

L'échelle des sollicitations n'est plus la même. L'expansion et l'extension des villes, la conquête de l'urbain sur le rural, l'apparition du "rurbain", posent des problèmes d'un autre ordre.

Comment les règles de transposition, de la répercussion de l'induction, interviennent-elles dans l'évolution de l'ordre morphologique. Et celui-ci n'est-il pas la résultante de tous ces facteurs superposés?

Il y aura lieu de faire ressortir les mécanismes de perception. Démontrer comment il y a confusion dans la notion du Site. Le Site objet est perçu distinctement du Site naturel, de son environnement, à partir d'un certain seuil.

Dans ce cas, comment entendre la protection et surtout la protection dynamique ? Il va falloir :

- déborder dans un premier temps le cadre restreint et imposé
- faire une observation générale et établir des règles sur des profils parallèles,
- essayer de discerner les systèmes concernés, trouver leurs liens, leurs relations, leur appartenance à un système plus ample, dont les règles agissent sur le système étudié
- et conclure en prenant en compte toutes ces considérations.

Aux règles morphologiques, nous opposerons les règles des ordres superposés qu'il y aura lieu de dévoiler et qui sont sous-jacentes aux

- . structures économiques
- . structures foncières
- . structures sociales et psychosociologiques

et contenues dans les superstructures mentales.

Nous reconnaissons donc aux différents facteurs politiques économiques et sociaux, la causalité du phénomène de l'évolution de l'espace aménagé.

L'effet constaté de ce phénomène ou sa trace morphologique dans l'environnement considéré serait en tant que "résultante" de ces facteurs l'expression formalisée du système structurant l'ensemble.

C'est dans cette acception particulière du terme "ensemble" que nous aborderons l'analyse des éléments caractéristiques du secteur en tant qu'ils sont structurés dans leur "morphologie" par un système de relations que l'on se propose de retenir pour régler l'intégration d'éléments nouveaux, assurant ainsi l'évolution et la continuité du périmètre étudié.

Ce système de relations ne serait autre que les règles d'esthétiques reconnues à la Morphologie, règles directement liées aux problèmes de perception objective et culturelle que l'on résume ici dans le concept d'"Image Reçue". Il faut remarquer que les règles d'esthétiques définies ici n'impliquent pas forcément dans l'évolution de l'ensemble une identité formelle à l'image reçue. Le système qu'elles réalisent s'attache à défendre la cohérence des éléments de l'ensemble, leur harmonie, laquelle peut être une harmonie de contraste où la cohérence de la relation est respectée sans pour autant que la forme ne le soit elle-même.

Essai d'une méthodologie

A la suite de la reconnaissance du Site, notre souci a été de mettre au point la méthodologie d'approche de telle sorte, qu'à tout moment, à tous les niveaux de notre intervention, l'ensemble de notre investigation puisse servir d'instrument de travail en vue de l'établissement des propositions concrètes de l'aménagement de la région au niveau général et au niveau particulier.

La répartition des 4 grands types de paysage naturel dont la juxtaposition constante est typique du Site est indiquée directement sur le fond de plan de la carte jointe.

- A- Espaces naturels: montagnes, forts reliefs... Ces zones sont laissées en fond de plan facilement identifiables.
- B- Zones de versants : zones de pente plus faible, cultivées (oliviers, vergers) ou non, mais toujours sèches, situées au-delà des canaux d'irrigation. Elles sont indiquées par une trame fine verticale.
- C- Zones de terres à l'arrosage: versant irrigué par le canal, pente très faible, structure agricole très caractéristique de parcelles diversifiées, cloisonnées de haies. Cultures intensive. Elles sont indiquées par une trame de points.
- D- Plaines agricoles: zones de cultures extensive, zones les plus basses; parcelles importantes; zones dégagées. Elles sont laissées en fond de plan facilement identifiables. Les caractéristiques de ces zones sont bien définies et constantes, les frontières sont en général très nettes. Seule la succession versant-plaine et terres à l'arrosage-plaine est progressive, mais la frontière moyenne est visuellement identifiable.

En dehors de toutes autres considérations (agglomération, situation, qualité de Site ...), l'existence de ces quatre constantes permet de définir quatre types de protections générales.

Sur la carte jointe:

Les flèches rouges expriment les sous-ensembles visuels constitutifs du Site et leur rôle dans l'image-reçue globale des Alpilles, c'est-à-dire leur représentativité.

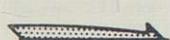
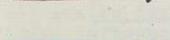
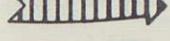
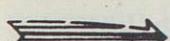
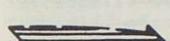
De ces considérations, on en arrive à la notion du SITE. Si l'on remarque dans le cas particulier d'un ensemble "expression formelle d'un phénomène d'urbanisation", par exemple l'existence d'un très haut niveau de cohérence dans la morphologie de ses différents éléments, ou en d'autres termes si l'on remarque qu'un nombre important d'éléments dans les relations qu'ils entretiennent entre eux dans l'ensemble répondent très particulièrement à des critères d'esthétiques morphologiques tels qu'ils ont été vus plus haut, à ce niveau nous dirons que le Site existe.

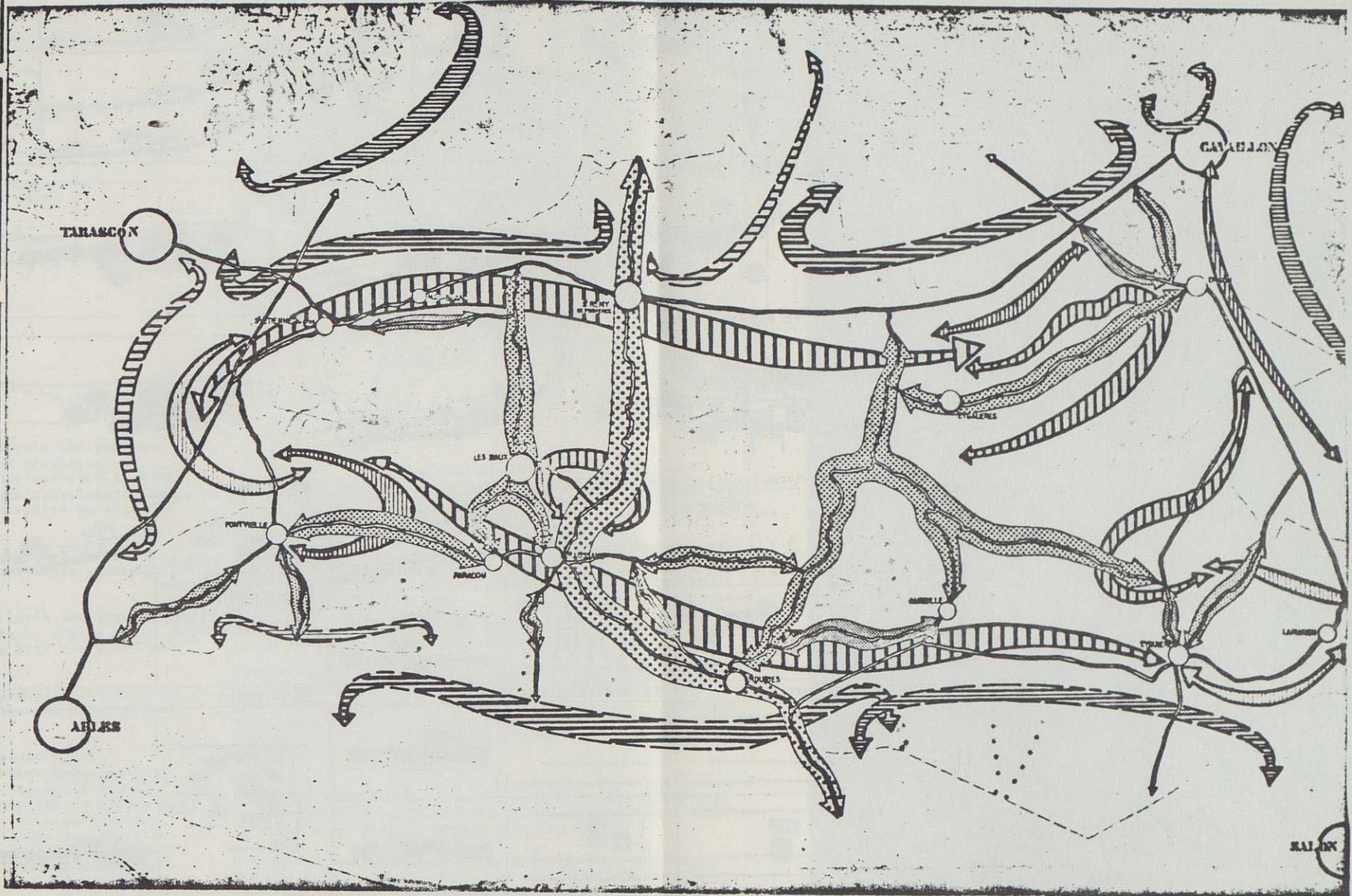
C'est dans cet esprit que nous abordons l'analyse du secteur, analyse sous l'angle de la perception que l'on en a.

Par perception, on comprend l'aspect physiologique et culturel du phénomène, l'image reçue relevant de la perception des caractères morphologiques des éléments et des significations dont ils sont le support; bien qu'il s'agisse d'un phénomène global, ces deux aspects seront abordés séparément pour les besoins de la méthode d'analyse, leur prise en compte simultanée se fera au niveau de la synthèse.

SOLICITATIONS DU SITE
PROTECTIONS GENERALES

-  ESPACES NATURELS
-  ZONES DE VERSANTS
-  TERRES A L'ABORDAGE
-  PLAINES AGRICOLES

-  MODE DE REPRESENTATION
 -  MODE DE REPRESENTATION
 -  MODE DE REPRESENTATION
 -  MODE DE REPRESENTATION
 -  MODE DE REPRESENTATION
 -  MODE DE REPRESENTATION
 -  MODE DE REPRESENTATION
 -  MODE DE REPRESENTATION
 -  MODE DE REPRESENTATION
 -  MODE DE REPRESENTATION
 -  MODE DE REPRESENTATION
 -  MODE DE REPRESENTATION
 -  MODE DE REPRESENTATION
- MODE DE REPRESENTATION
SOUS-DIVISION VERBALE CARACTERISTIQUE INTERIEURE AU SITE
- MODE DE REPRESENTATION
SOUS-DIVISION VERBALE CARACTERISTIQUE, CONSTITUTIF DU SITE
- MODE DE REPRESENTATION
SOUS-DIVISION VERBALE CARACTERISTIQUE, INTERIEURE AU SITE



MAJ. INK

IMPLANTATION

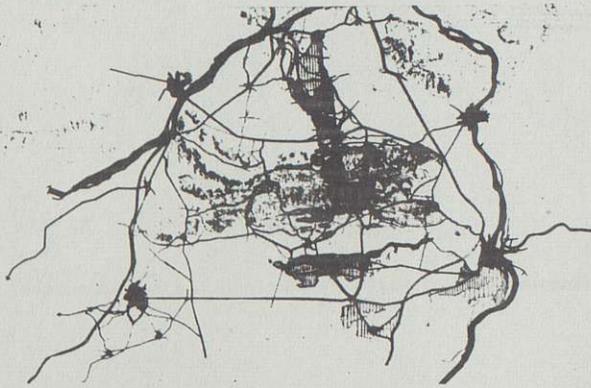
Les schémas que nous donnons ici montrent les différentes possibilités d'implantation dans les diverses zones du site : dans la zone de versant, dans les terres à l'arrosage structurées par les plantations, ou non structurées, en prairies, selon que les constructions seront isolées ou groupées.

Pour ce qui est de la zone de l'agglomération, les implantations seront fonction du tissu urbain de la densité et de l'altimétrie en regard des perspectives préférentielles sur le site.

Les critères que nous avons retenus pour ces implantations sont les suivants :

- 1) La structure du site (à ne pas détruire physiquement et visuellement)
- 2) Les vues extérieures
- 3) Les vues intérieures (perceptions des constructions en regard de l'image du site)
- 4) Les vues sur le paysage (image du site)
- 5) La climatologie.

ISOLEE		SUR VERSANT ADOSSE							
GROUPEE LINEAIRE									
EN HAMEAU									
ISOLEE		SUR VERSANT		EN HAMEAU					
								<p>DANS LES ZONES DE CULTURES DESAPPECTEES (OLIVAIRES, VEGEAL, VIGNES, ...) LES CONSTRUCTIONS DEVRAIENT SUIVRE LES BORDS DES LIGNES DES BATS, AVEC S'ADAPTER AUX ARBRES EXISTANTS. ALTITUDE : M. L. MAXIMUM POUR SE CONFONDER AUX ARBRES.</p>	
ISOLEE		EN PLAINE STRUCTUREE		EN HAMEAU					
ISOLEE		EN PLAINE NON STRUCTUREE		EN HAMEAU					



legende des cartes au 1/10.000^e
PROPOSITIONS

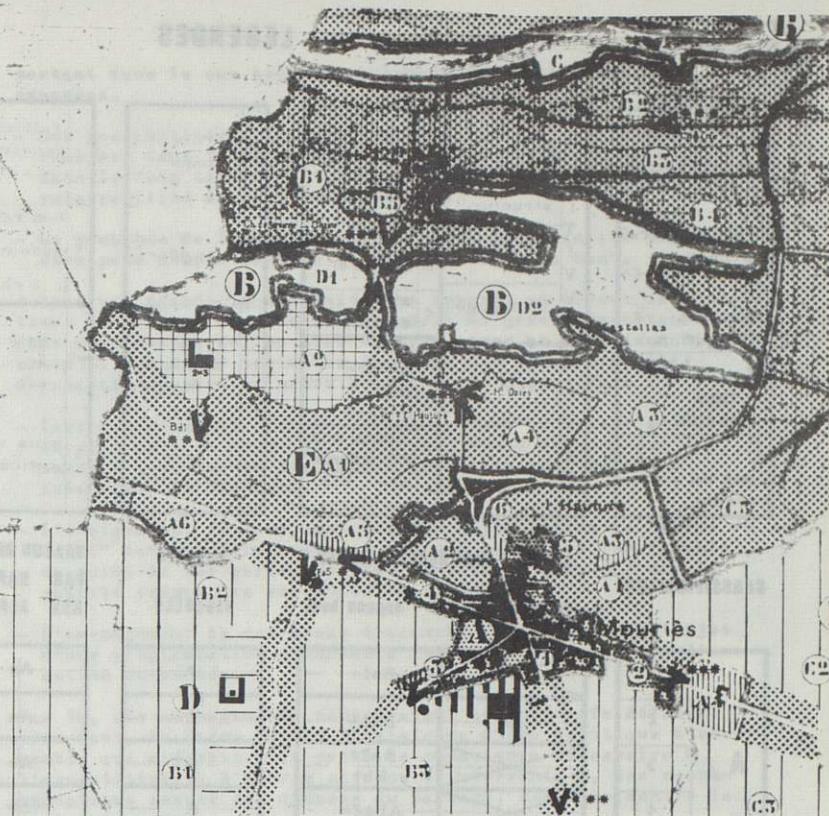
	a conserver à l'état actuel
	construire en harmonie avec le village existant
	a restructurer
	a conserver à l'état actuel (non modifiable)
	possibilité de groupements
	possibilité de constructions dispersées
	constructions agricoles seules autorisées

POINTS DE VUE REMARQUABLES

	vers la vue
	qualité visuelle moyenne
	bonne qualité visuelle
	point de vue exceptionnel
	aspect déterioré

TYPES D'IMPLANTATION

isole	groupe enhamau	linéaire	
			sur versant adossé
			sur versant
			en plaine structurée
			en plaine non structurée



Chaque flèche représente un ensemble d'éléments indissociables du point de vue visuel, son importance graphique est proportionnelle à l'espace concerné, la représentativité notée par quatre degrés d'importance. Elle indique globalement les zones influencées par la vue, donc indissociables du point de vue de la protection.

Les flèches hachurées verticalement expriment les grands fronts de vue de la chaîne, sous-ensembles visuels internes au Site.

Les flèches hachurées horizontalement expriment les grands fronts de vue sur l'environnement direct de la chaîne. Ces éléments visuels font partie intégrante du Site des Alpilles et en sont indissociables.

Les flèches tramées indiquent les sous-ensembles visuels cinétiques. Chaque sous-ensemble est un cheminement caractéristique indissociable pour sa protection.

On superpose ainsi aux premières mesures générales de protection engendrées par la structure morphologique du Site, une échelle de protection point par point vis-à-vis de la totalité, c'est-à-dire une échelle des priorités de protection par zones, nécessaire à la conservation de l'image-reçue globale des Alpilles. Des zones indissociables au niveau de la protection particulière sont ainsi définies, à tous les degrés de l'échelle faisant apparaître des relations naturelles de commune à commune qui s'exprimeront par la concertation ou la subordination pour certains aspects de la protection, densité globale d'implantation et mode de protection ...

Toutes ces indications reprises au niveau communal permettent de définir des propositions, non seulement en fonction des problèmes particuliers aux communes, mais selon une politique globale de protection du Site des Alpilles.

Au niveau particulier communal, les documents graphiques qui suivent permettent, par lecture directe de la grille et des cartes, de constituer rapidement l'image du compartiment considéré.

Il s'agit de la subdivision et de la classification du Site en compartiments d'identité visuelle.

C'est l'aspect diversifié de certains compartiments qui justifie l'emploi simultané de plusieurs symboles de même valeur (majuscule, minuscule, chiffre) pour une même case de grille qui signifie alors que le compartiment possède les caractères correspondants de façon mêlée, sans prédominance géographique.

Au contraire, la subdivision de la case en quatre secteurs cardinaux permet d'indiquer la situation géographique à l'intérieur d'un compartiment. L'exemple ci-après concerne la commune de Mouriès, au Sud-Est des Baux.

Les schémas reproduits ci-après montrent les différentes possibilités d'implantation dans les zones de versants, dans les terres à l'arrosage structurées, en prairie, selon que les constructions seront isolées ou groupées.

LEGENDES

A Agglomération	A: structure haies et canaux C: non structuré L: boisé T: dégagé V: aride N: végétation basse UR: boisement	A: récent B: ancien a: groupé b: dispersé c: aligné continu 1: bien intégré 2: mal intégré + : bonne qualité visuelle - : mauvaise qualité visuelle	A: très bonne B: moyenne C: médiocre D: très détériorée	a: rattaché à la chaîne B: mis en valeur a: valeur particulière b: sans valeur particulière	a: conserver l'état actuel B: possibilité de groupement servitude P.A. C: possibilité de constructions dispersées D: extension propre d'agglomération E: à restructurer
---------------------------	---	---	--	--	---

CLASSIFICATION	ASPECTS CARACTERISTIQUES		QUALITE VISUELLE	VALEUR DE SITE PAR RAPPORT AUX ALPILLES	PROPOSITIONS	
	naturels	espace bâti				
A	1		Ba1+	A	Aa	
	2	Aa	Ba1+	A	Aa	
	3		Aa2= Bb1	C	Ab	
	4		ABa2-	C	Ab	
	5		Bb2-	B	Ab	
	6		Ba1+	A	Aa	
D	a1	Aa2		B	Ab	
	a2	Ab2		B	Ab	
	a3		Aa2=	C	Bb	
	a4	Aa2	Ab2=	C	Bb	
	b1	Aa2		B	Bb	
	b2	Aa2		B	Bb	
	b3	Aa2		B	Bb	
	c2 c3	Aa1	A Bb	B	Bb	
	E	a1	Aa2	Bb1+ Ab2=	B	Ab
		a2	Aa2	Ab2=	B	Aa
a3 a4		Aa2		A	Aa	
a5		Aa2	Aa2=	B	Ab	
a6		Bb	Ba1+	A	Aa	
b1 a6		Ab2	Bb	A	Aa	

OBSERVATIONS GENERALES

A	Agglomération : altimétrie suivant observations particulières. Construire en harmonie avec le village existant.
C	Conserver le caractère agricole et l'aspect diversifié (structures de haies et de canaux). R+I max. Servitude de boisement et de recul le long des routes.
D	R+combles max. Servitude de boisement et de recul. Respecter l'architecture des constructions agricoles traditionnelles. Exploitations agricoles seules autorisées, sauf implantation exceptionnelle.
E	Conserver le caractère sauvage actuel. R+combles max. S'intégrer par une utilisation optimale des pentes (silhouette basse) et des boisements. Utilisation préférentielle des zones de friches, très exceptionnelle des zones d'oliviers. Interdiction de toute clôture artificielle.

Au niveau général, la prise en compte des éléments de l'analyse fait ressortir l'objectif essentiel qui, en tout premier lieu, semble devoir conditionner toute démarche conduisant aux propositions de mise en valeur.

Cet objectif touche au problème des sollicitations extérieures de toutes natures qui investissent dès à présent l'ensemble du Site des Alpilles.

L'ensemble de ces sollicitations par leur importance ou leur multiplicité, la diversité de leur programme, l'urgence qui s'attache à leur réalisation constituent pour le site général une conjoncture à la fois favorable mais peut-être aussi désastreuse pour son évolution en regard du problème réel que constitue sa mise en valeur.

A cet égard, il n'est pas inutile de rappeler que cette mise en valeur ne saurait être assurée pleinement au seul niveau sectoriel de l'élaboration des P.O.S. sans que parallèlement se dessine au niveau général une politique d'ensemble qui aiderait à la prise de conscience nécessaire à l'acceptation des recommandations issues de la prise en compte du "paysage".

portant dans le cas optimum en regard des sollicitations évoquées.

- Ces possibilités d'accueil limitées restent difficiles à réaliser dans le court terme et problématiques à maintenir dans le long terme si l'on remarque par ailleurs l'extrême vulnérabilité de certains secteurs.

- Le problème de l'affectation de cette potentialité peut-il être posé compte tenu de ce qui est dit plus haut.

A tous ces égards la nécessité est apparue au niveau des propositions de prévoir deux zones d'accueil de grande importance répondant aux besoins qui en tout état de cause ne sauraient être satisfaits dans le périmètre du Site? Ces zones d'accueil devraient répondre en outre à plusieurs impératifs :

- leur implantation devrait nécessairement se situer en recul du site avec la marge qui convient, étant entendu que les zones d'approche et les abords immédiats sont partie intégrante de celui-ci.

- L'éloignement relatif impliqué par cette notion de "marge de recul" devrait être compensé par une situation remarquable du point de vue perception sur le site de même que par la qualité propre des ensembles réalisés.

- L'aménagement de ces zones d'accueil devrait faire l'objet d'une programmation d'ensemble voir même être le fait d'une action concertée.

Par là, ces aménagements répondraient aux objectifs définis plus haut, de faire valoir l'existence d'une politique d'ensemble qui aiderait à la prise de conscience nécessaire à l'acceptation, à d'autres niveaux d'intervention, des recommandations issues des données du paysage, comme le montre la carte ci-après.

Enfin, au niveau ponctuel, notre intervention devra tenir compte des réalités locales et faire passer dans les règlements des plans d'occupation de sol en cours d'élaboration, nos préoccupations ayant pour objet la maintenance du caractère de ces villages indispensables à la notion de totalité du Site.

Aux propositions d'urbanisation, il y a lieu de superposer les grilles de la qualité du Site, telles qu'elles ressortent de notre étude, indiquant les zones d'implantation en harmonie, en cohérence avec le contexte.

L'objectif essentiel donc semble être en tout premier lieu de normaliser la conjoncture actuelle en tenant compte de deux de ses aspects les plus critiques aux niveaux :

- des grandes voies de liaisons rapides inter-régionales dont l'importance est directement liée à la réalisation de POS-S/-MER et de ses implications sur le plan régional.

- des zones d'accueil nécessaires à l'implantation des différents programmes d'urbanisation liées au même phénomène comme aussi celles correspondant à la vocation touristique du Site.

- La maîtrise des implantations de types industriels établies dans le périmètre de l'étude.

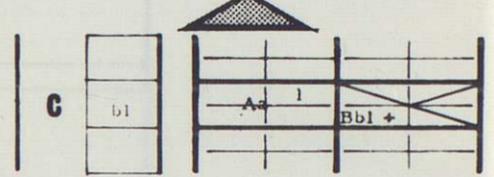
Le même principe qui au niveau des grandes voies d'accès conduisait par souci de normaliser l'évolution du site à le libérer des contraintes du trafic qui ne le concernait pas directement est retenu au niveau du problème de capacité d'accueil.

A cet égard, plusieurs remarques doivent être faites :

- Les possibilités d'accueil du site proprement dit défini par le périmètre de l'étude reste relativement peu im-

LECTURE DE LA GRILLE

Voir légende au-dessus



Compartiment Cb1 : ASPECTS CARACTERISTIQUES NATURELS : cultivé, structuré, plus boisé au N.E. BATI : ancien, dispersé, bien intégré, bonne qualité visuelle au S.O., intact autres secteurs.

MOURIES 1

OBSERVATIONS PARTICULIERES

Compartiment A : caractère de gros bourg agricole à préserver. La restructuration de l'entrée Ouest est urgente et délicate. Conserver au maximum les enclaves de culture (sorties E., S., S.O.), et la discontinuité entre l'Hauture et le village.

ACTUALITE

CONCOURS POUR LA RENOVATION DE SANTIAGO

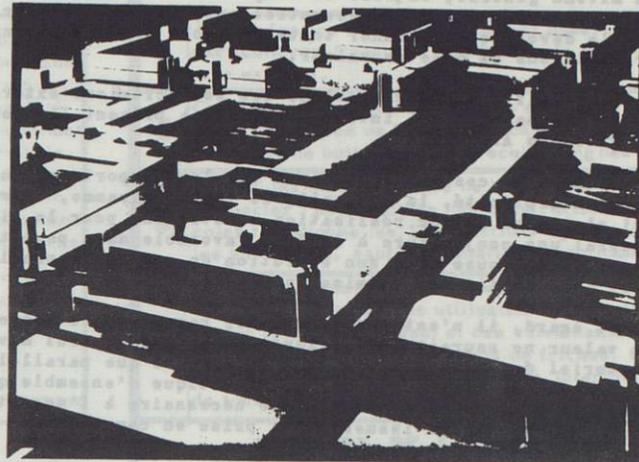
Projet présenté par Yzbek Oglou
Architecte, Enseignant à la Graduate School de Harvard (U.S.A.)

Dans notre dernier numéro nous avons présenté sous le titre " la ville telle qu'elle devrait être " un projet de l'équipe HANDLIN-MOSTOLLER se référant au même concours.

Le projet ci-contre retient notre intérêt par une conception systématique de la rénovation, basée sur l'idée du " centre linéaire " tel qu'il ressort des travaux de l'équipe Candilis, Josic, Woods (voir nos numéros 3/63, 3/64). Ainsi ce projet représente une méthode d'utilisation du site plus qu'un projet architectural, méthode basée sur la distinction entre équipements structurants et contenus pour les diverses activités urbaines. Comme on le montre dans les schémas présentés, les équipements structurants sont représentés par les principales artères de communication véhiculaire et le réseau d'espaces verts contenant les cheminements piétons. A l'intersection des éléments de chacun de ces réseaux ou des deux réseaux nous trouvons les nœuds constitués en pôles d'activité primaires, secondaires ou tertiaires. L'auteur du projet prévoit à la plupart de ces lieux des possibilités de changer de moyen de communication (du trafic individuel au collectif ou du trafic véhiculaire au cheminement piétonnier).

Par une disposition appropriée des îlots d'habitation et plus généralement des îlots urbains, la possibilité est offerte aux habitants d'accéder à leur logement ou à leur lieu de travail à pied ou par un trafic véhiculaire de leur choix. Chacun des îlots contient aux étages des espaces réservés aux activités collectives des habitants et au rez-de-chaussée un espace vert public à l'abri des bruits de la rue.

Malgré le souci évident de "ménager" la voiture individuelle comme moyen de communication universel par la prévision de parkings à l'intérieur de chaque îlot, les aires en surface au détriment des espaces verts publics, le projet amorce une structuration organique de quartiers amorphes. Il prévoit à l'emplacement désigné pour une rocade transversale (déjà partiellement exécutée) un centre linéaire à réaliser par la rocade bordée d'espaces verts au niveau du sol et des immeubles et des surfaces publiques piétonnières couvrant partiellement le premier niveau.



GENERAL CONCEPTS:

- This proposal is an urban scale concept in which the organizational principles are derived from the existing downtown area of Santiago and are fixed; but within which architectural, climatical, and economical variations can be accommodated.
- The proposal is based on the principle that city amenities, such as urban green space, cultural facilities, and recreational facilities, should be evenly distributed in the metropolitan area and should be equally available to everyone.
- The proposal is not meant to be architecturally specific, but is an attitude by which the site may be developed. It is understood that the area might be developed by a number of different architects and each of them would be able to interpret the architectural form in his own way.
- The proposal specifically addresses the issues of comprehensibility, activity and tranquility, convenience, compatibility, and economy at all scales in the city.

PHYSICAL SOLUTIONS:

- The vehicular and pedestrian circulation is organized hierarchically using the old city street pattern and scale.
- Regional activities are located in association with a linear regional green space and transportation system.
- Green space at the scale of the block is provided for local activities.
- The ground plan is always permeable in every direction and provides unlimited infill possibilities for commercial and business activity.

	REGIONAL	METROPOLITAN	PROJECT AREA	BLOCK	REGIONAL SCALE CONCEPT	METROPOLITAN SCALE CONCEPT
COMPREHENSIBILITY HOW THE QUALITY OF THE CITY AND THE QUALITY OF THE SITE ARE RELATED	1. EXTENSION OF RAPID TRANSIT TO THE METROPOLITAN AREA 2. STORAGE OF REGIONAL MOTOR VEHICLES IN THE METROPOLITAN AREA 3. CREATION OF TRANSPORTATION CENTERS TO SERVE CITY CENTER 4. RELOCATION OF REGIONAL BUS STATIONS TO CITY CENTER	1. CONNECTION OF SUB-CENTERS OF METROPOLITAN MOTORWAY 2. CREATION OF TRANSPORTATION CENTERS TO SERVE CITY CENTER 3. CREATION OF PEDESTRIAN ORIENTED STREETS THAT PERMIT RESTRICTED PUBLIC TRANSPORTATION 4. LOCAL STREET CONNECTIONS TO ALLOW THE CONNECTION OF PEDESTRIAN STREETS 5. FORMING NEW SUB-CENTERS	1. A NETWORK OF RAMPED ROADS IS CONNECTED TO THE CITY CENTER BY A NETWORK OF LOCAL STREETS 2. LOCAL SERVICE CONNECTIONS ARE MADE IN A NETWORK OF LOCAL STREETS 3. TRANSPORTATION CENTERS ARE FORMED TO SERVE THE CITY CENTER 4. A NETWORK OF PEDESTRIAN ORIENTED STREETS IS FORMED TO ALLOW THE CONNECTION OF PEDESTRIAN STREETS 5. LOCAL SERVICE CONNECTIONS ARE MADE IN A NETWORK OF LOCAL STREETS	1. EACH BLOCK HAS A SIMPLE FORM 2. EACH BLOCK IS CONNECTED TO THE METROPOLITAN NETWORK BY A NETWORK OF LOCAL STREETS 3. EACH BLOCK IS CONNECTED TO THE METROPOLITAN NETWORK BY A NETWORK OF LOCAL STREETS 4. EACH BLOCK IS CONNECTED TO THE METROPOLITAN NETWORK BY A NETWORK OF LOCAL STREETS		
ACTIVITY - TRANQUILITY HOW THE QUALITY OF THE CITY AND THE QUALITY OF THE SITE ARE RELATED	1. SUPERIMPOSITION OF AN OPEN SPACE GRID ON THE CITY 2. PROVIDING EQUAL AMENITY TO EVERYONE EVERYWHERE 3. PROVIDING THE COMPLEMENT TO BUILD ZONES	1. CONNECTION OF EXISTING OPEN SPACE TO PROVIDE TRANSPARENT OPEN SPACE CONTINUOUSLY AVAILABLE TO ACTIVE BUILDING AREAS 2. ASSOCIATION OF OPEN SPACE WITH TRANSPORTATION AND TRANSPORTATION STOPS 3. TRANSPARENT OPEN SPACE TO PROVIDE TRANSPARENT OPEN SPACE CONTINUOUSLY AVAILABLE TO ACTIVE BUILDING AREAS	1. DEVELOPMENT OF THE MOTORWAY AS A LINEAR OPEN SPACE CONTAINING REGIONAL CULTURAL AND RECREATIONAL ACTIVITIES 2. FORMATION OF LINEAR OPEN SPACE AND ACQUATIC CORRIDORS TO PROVIDE TRANSPARENT OPEN SPACE CONTINUOUSLY AVAILABLE TO ACTIVE BUILDING AREAS 3. FORMATION OF LINEAR OPEN SPACE AND ACQUATIC CORRIDORS TO PROVIDE TRANSPARENT OPEN SPACE CONTINUOUSLY AVAILABLE TO ACTIVE BUILDING AREAS	1. LINEAR ACTIVITY ZONES ARE FORMED TO PROVIDE TRANSPARENT OPEN SPACE CONTINUOUSLY AVAILABLE TO ACTIVE BUILDING AREAS 2. FORMATION OF LINEAR OPEN SPACE AND ACQUATIC CORRIDORS TO PROVIDE TRANSPARENT OPEN SPACE CONTINUOUSLY AVAILABLE TO ACTIVE BUILDING AREAS 3. FORMATION OF LINEAR OPEN SPACE AND ACQUATIC CORRIDORS TO PROVIDE TRANSPARENT OPEN SPACE CONTINUOUSLY AVAILABLE TO ACTIVE BUILDING AREAS		
CONVENIENCE HOW THE QUALITY OF THE CITY AND THE QUALITY OF THE SITE ARE RELATED	1. CENTRALIZATION ACHIEVED BY THE EXPANSION OF THE METROPOLITAN AREA 2. LOCATION OF REGIONAL MOTORWAY AND TRANSPORTATION CENTERS TO SERVE CITY CENTER 3. LOCATION OF REGIONAL MOTORWAY AND TRANSPORTATION CENTERS TO SERVE CITY CENTER	1. CONTINUITY OF OPEN SPACE ALONG WITH TRANSPORTATION AND RECREATION 2. LOCATION OF REGIONAL MOTORWAY AND TRANSPORTATION CENTERS TO SERVE CITY CENTER 3. LOCATION OF REGIONAL MOTORWAY AND TRANSPORTATION CENTERS TO SERVE CITY CENTER	1. LOCATION OF REGIONAL MOTORWAY AND TRANSPORTATION CENTERS TO SERVE CITY CENTER 2. LOCATION OF REGIONAL MOTORWAY AND TRANSPORTATION CENTERS TO SERVE CITY CENTER 3. LOCATION OF REGIONAL MOTORWAY AND TRANSPORTATION CENTERS TO SERVE CITY CENTER	1. VERTICAL ZONING OF LOCAL AND REGIONAL ACTIVITIES 2. EQUAL DISTRIBUTION OF ACTIVITY ZONES IN AN OPEN SPACE 3. EQUAL DISTRIBUTION OF ACTIVITY ZONES IN AN OPEN SPACE 4. EQUAL DISTRIBUTION OF ACTIVITY ZONES IN AN OPEN SPACE		
COMPATIBILITY HOW THE QUALITY OF THE CITY AND THE QUALITY OF THE SITE ARE RELATED	1. FORMING STRUCTURES OF HIGH QUALITY AND HIGH EFFICIENCY 2. EXISTING PUBLIC TRANSPORTATION SYSTEMS TO PROVIDE TRANSPARENT OPEN SPACE CONTINUOUSLY AVAILABLE TO ACTIVE BUILDING AREAS 3. EXISTING PUBLIC TRANSPORTATION SYSTEMS TO PROVIDE TRANSPARENT OPEN SPACE CONTINUOUSLY AVAILABLE TO ACTIVE BUILDING AREAS	1. EXISTING PUBLIC TRANSPORTATION SYSTEMS TO PROVIDE TRANSPARENT OPEN SPACE CONTINUOUSLY AVAILABLE TO ACTIVE BUILDING AREAS 2. EXISTING PUBLIC TRANSPORTATION SYSTEMS TO PROVIDE TRANSPARENT OPEN SPACE CONTINUOUSLY AVAILABLE TO ACTIVE BUILDING AREAS 3. EXISTING PUBLIC TRANSPORTATION SYSTEMS TO PROVIDE TRANSPARENT OPEN SPACE CONTINUOUSLY AVAILABLE TO ACTIVE BUILDING AREAS	1. THE SYSTEM ALLOWS FOR LOCATION OF REGIONAL MOTORWAY AND TRANSPORTATION CENTERS TO SERVE CITY CENTER 2. LOCATION OF REGIONAL MOTORWAY AND TRANSPORTATION CENTERS TO SERVE CITY CENTER 3. LOCATION OF REGIONAL MOTORWAY AND TRANSPORTATION CENTERS TO SERVE CITY CENTER	1. EXISTING BUILDINGS ARE PRESERVED AND REDEVELOPED 2. SCALE OF OLD STREET GRID IS MAINTAINED 3. SCALE OF OLD STREET GRID IS MAINTAINED 4. SCALE OF OLD STREET GRID IS MAINTAINED		
ECONOMY HOW THE QUALITY OF THE CITY AND THE QUALITY OF THE SITE ARE RELATED	1. ECONOMIC TRANSPORTATION NETWORKS WHERE EFFICIENCY OF COST/NUMBER IS DETERMINED 2. ECONOMIC VIABILITY OF SUB-CENTERS FACILITATED BY THEIR INTERCONNECTION BY THE INCREASED USE OF THE REGIONAL TRANSPORTATION SYSTEM	1. ECONOMIC TRANSPORTATION NETWORKS WHERE EFFICIENCY OF COST/NUMBER IS DETERMINED 2. ECONOMIC VIABILITY OF SUB-CENTERS FACILITATED BY THEIR INTERCONNECTION BY THE INCREASED USE OF THE REGIONAL TRANSPORTATION SYSTEM 3. ECONOMIC VIABILITY OF SUB-CENTERS FACILITATED BY THEIR INTERCONNECTION BY THE INCREASED USE OF THE REGIONAL TRANSPORTATION SYSTEM	1. SHORT RUN COVERS NOT ONLY OPEN SPACE BUT ALSO ACQUATIC CONTROL AND ADDITIONAL OPEN SPACE IN THE CITY WITHOUT IMPLICATION OF EXISTING FUNCTIONALITY 2. ACCEPTANCE OF EXISTING STREET PATTERNS AND INFRASTRUCTURE 3. ACCEPTANCE OF EXISTING STREET PATTERNS AND INFRASTRUCTURE	1. CONVENTIONAL CONSTRUCTION ECONOMY OF SHORT SPAN HIGH DEGREE OF CHANGEABILITY OF LOW COST 2. CONVENTIONAL CONSTRUCTION ECONOMY OF SHORT SPAN HIGH DEGREE OF CHANGEABILITY OF LOW COST 3. CONVENTIONAL CONSTRUCTION ECONOMY OF SHORT SPAN HIGH DEGREE OF CHANGEABILITY OF LOW COST		

1. COMPREHENSIBILITY

Goal: To provide the city dweller and the city user with a comprehensible circulation hierarchy that preserves the good qualities and the scale of Santiago as well as to return the city to the pedestrian.

1.1 Regional Scale

- 1.1.1 THE EXTENSION OF THE RAPID TRANSIT TO THE RING MOTORWAYS.**
In major cities around the world the importance of the rapid transit to relieve the congestion of commuter traffic in the city has become strongly recognized. The extension also encourages the increased development of the Santiago subcenters.
- 1.1.2 THE STORAGE OF PRIVATE VEHICLES AT RING MOTORWAYS NEAR TRANSIT STOPS.**
The "park and ride" principles of city organization relieve the city center of congestion and increase the efficiency of servicing and public transportation.
- 1.1.3 USE OF THE NORTH-SOUTH MOTORWAY FOR SERVICING THE CENTER CITY.**
Both service vehicles and public transportation vehicles have the efficient use of direct, highspeed access to the city.
- 1.1.4 NORTH-SOUTH LINEAR PARK AS A MAJOR ORIENTATION FEATURE OF THE CITY.**
- 1.1.5 PENETRATION OF REGIONAL RAILROADS INTO CENTER CITY.**

1.2 Metropolitan Scale

- 1.2.1 CONNECTION OF SUBCENTERS BY METROPOLITAN MOTORWAYS.**
Inter-subcenter transportation is by bus and private vehicle and allows for the most flexibility without the limitations of track right of ways.
- 1.2.2 CREATION OF TRANSIT STOPS AT A FOUR MINUTE WALK SEPARATION.**
Transit stops at convenient intervals allow easy access without intermediate transportation.
- 1.2.3 CHANGE IN THE DIRECTION OF THE LOCAL STREET FLOW TO ALLOW FOR THE CREATION OF PEDESTRIAN MINIBUS STREETS.**
The change in the street movement would take place all at once while the change to pedestrian streets could be planned and implemented as the situation allows.
- 1.2.4 THE AVAILABILITY OF PARKING NEAR SUBCENTERS** allows for their development and the increased use of the rapid transit system.

1.3 Project Area Scale

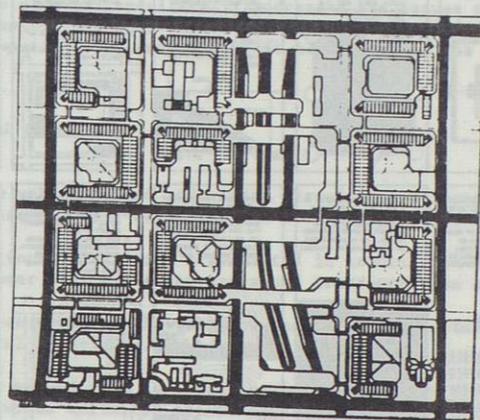
- 1.3.1 NORTH-SOUTH MOTORWAY RAMPS ARE CONNECTED TO DOWNTOWN BY MAJOR VEHICLE CONNECTORS** which are used as the principle routes in and out of the downtown area. The Bernard O'Higgins Avenue and Cathedral Street are two of those major connectors. Ramps are shown only for the project area but would be similar in character wherever placed along the North-South Motorway.

1.3.5 FREE FLOW OF PEDESTRIAN MOVEMENT THROUGHOUT THE SITE.

Pedestrian access through the built volume from the street to the tranquil zone can take place at the corners and at the middle of every block. This allows the pedestrian the choice of diagonal or orthogonal movement and free transition between or within active and tranquil zones.

1.4 Block Area Scale

- 1.4.1 EACH BLOCK HAS A COMPREHENSIBLE ORIENTATION TO THE CITY AND A HIERARCHICAL RELATIONSHIP OF THE FOUR EDGES.**
Orientation at the block level is immediately achieved by the different character of the streets that border it. This kind of comprehensibility is extremely important to the city dweller as he is immediately aware of his relationship to the rest of the city at any point.
- 1.4.2 EACH BLOCK IS ADJACENT TO AN EAST-WEST TRAFFIC CONNECTOR, A NORTH-SOUTH SERVICE CONNECTOR, AN EAST-WEST MINIBUS/PEDESTRIAN CONNECTOR, AND A PARKING AND SERVICE LOOP.**
In this way each block contains its share of the city functions. Each block, for example, has parking that is divided into that serving local needs plus that serving metropolitan needs. Thus each block takes its share of the burden of the parking problem which is not shoved into some other area of the city.
- 1.4.3 EACH BLOCK HAS SIMILAR POTENTIAL FOR DEVELOPMENT.**
It is recognized that in all likelihood each block will not develop in the same way nor is this considered desirable. But because each block will have the same border conditions, the possibilities of social integration would greatly improve.



BOITE POSTALE DE L'HABITAT

Dans cette rubrique nous publions des résumés succincts sur les travaux en matière d'habitat et d'urbanisme qui nous sont communiqués par nos collaborateurs ou lecteurs. A ce titre cette rubrique fait suite aux informations diffusées par notre collaborateur le Professeur J.B. BAKEMA en application des vœux émis par le dernier congrès des C.I.A.M. à Otterloo (1959).

Ces communications sont publiées en français, anglais ou en allemand.

t - titre (ou sujet), éditeur, date

f - forme de la publication

n - nom de ou des auteurs

pp - points principaux.

16. t.- YELLOW PAGES OF LEARNING RESOURCES. Samuel D. Wurman. Group for environmental education Inc. 477 Madison Ave. New-York. 1972.
f.- book. 105 pages. Illustr.
n.- Educational facilities Laboratories. Inc. 477 Madison Ave. New-York.
pp.- "This book is concerned with the potential of the city as a place for learning."
17. t.- MAN MADE PHILADELPHIA. A guide to its physical and cultural environment. The M.I.T. Press Cambridge, Massachusetts 1972.
f.- book 106 pages Illustr.
n. Richard Saul Wurman, John Andrew Gallery
pp.- "The material in this book has been selected with both the general visitor and architecturally oriented visitor in mind. Each portion of the book provides general information about the historic background of the city - its present forms and activities - and uses architecture as visual landmarks to help identify special locations and areas".
18. t.- TRANSPARENT 3/72. MANUSKRIPTE FÜR ARCHITEKTUR, THEORIE, KRITIK, UMRÄUM. Gunther Feuerstein. Laxenburger Str. 28 Wien.
f.- Zeitschrift
n.- Chefredakteur. Gunther Feuerstein.
pp.- Aus der Einleitung/"

"Wir müssen die Gleichförmigkeit der Umwelt ebenson vermeiden wie die vollkommene Gleichförmigkeit des Verhaltens."

"Die Gleichförmigkeit der Umwelt - ist sie nicht ein Ergebnis der Industrialisierung, der Kollektivisierung, der Herrschaftstrukturen, dene wir ausgeliefert sind?"

"Die Phase der enthusiastischen Begeisterung über den Segen der Industrialisierung ist vorbei. Die kritische Phase hat längst eingesetzt - und schon bzginnen wir das Kind mit dem Bade auszugiessen, Kritik wird zum Fatalismus, zur Phrase."

"Wird es möglich sein, Subjektivität, Qualität, Wert, Individualität in der heutigen Massengesellschaft zu bewältigen? Werden wir uns gegen die angebliche Entpersonalisierung des Industrieproduktes wehren können?"

"Eine zweitätiges Gespräch mit Studenten versuchte einige Probleme aufzuzeigen."

19. t. PLANNING URBAN EDUCATION SYSTEMS. DMG DRS Journal. Vol. 7 number 1. London.

f.- reprint. 12 pages, illustr.

n. Dimitris A. Fatouros, University of Saloniki, School of Architecture. Greece. Director Laboratory of Design and Industrial esthetics. School of Technology, Thessaloniki.

pp. "the material I shall present in this paper will attempt to clarify some of the points of the main subject of the symposium: planning urban education systems which I think might more approprietaly be called: organizing learning situations in a continuous cultural environment."

informations

G.E.P.A. GROUPE POUR L'EDUCATION PERMANENTE DES ARCHITECTES.

Activités du 4-ème trimestre 1973.

28 Septembre: SICOB-Informatique et Architecture.-12 Octobre: Gestion de l'Agence et organisation de la mission. 16 Octobre: Comment élaborer une politique de formation pour l'Agence.-19 Octobre: Réglementation Urbanisme.-26 Octobre: Financement de la construction.-9 10 Novembre Ingénierie.-15 et 29 Novembre Méthodes d'analyse du programme d'architecture.-16 17 Novembre: Industrialisation.-23 24 Novembre: Le site dans la structuration de l'espace.-30 Novembre et 1-er Décembre: Programmation.-7 et 8 Décembre: Ingénierie.- 7 8 14 et 15 Décembre: Organisation administrative de l'Agence.- 7 14 21 28/11 la couleur dans l'architecture.-

PATRICK GEDDES

BIOLOGUE . SOCIOLOGUE . URBANISTE

Parmi ceux qui ont exercé une influence décisive sur l'évolution de l'art urbain, Patrick GEDDES tient une place de premier plan.

Le désir de rénovation sociale qui s'est manifesté à la fin du XIX^e siècle a amené ce biologiste professeur de botanique à la petite Université écossaise de DUNDEE à faire pénétrer les théories sociologiques dans le domaine de l'habitat. Opérant une synthèse des connaissances scientifiques de son temps il a posé les fondements des conceptions de l'urbanisme contemporain.

Sur le plan théorique il a élaboré les méthodes d'investigation connues sous le nom de *survey* qui constituent l'instrument préliminaire indispensable des plans urbains et régionaux.

De plus, appelant à une participation active les diverses populations parmi lesquelles il travaillait, il a inauguré une méthode d'éducation générale s'appliquant aussi bien aux adultes qu'aux enfants et qui trouve particulièrement son expression dans l'étude de l'amélioration du milieu dès l'école.

GEDDES, à la fois homme d'étude et homme d'action, offre le rare exemple d'une personnalité originale si en avance sur son temps qu'il récolta longtemps l'incompréhension, voire la méfiance des techniciens.

Ses idées souvent considérées comme éphémères par ses contemporains sortent victorieusement de l'épreuve du temps. En effet elles sont aujourd'hui mises en pratique par des sociologues, des urbanistes et des éducateurs qui en ignorent souvent l'origine, car elles sont si bien adaptées à l'exigence de notre époque qu'elles font partie du domaine public. Sa personnalité et son exemple agissent comme un stimulant pour tous ceux, professionnels et profanes, engagés dans un combat pour créer un milieu plus sain et plus humain.

Extrait du catalogue de l'exposition du centenaire de la naissance de Geddes, Paris, 1955.

L'association Patrick Geddes de Montpellier, fondée en 1967, se propose de divulguer et de mieux faire connaître l'œuvre de Patrick Geddes dans le monde. Le choix de Montpellier en tant que siège de l'association se justifie du fait que le savant écossais y fonda et anima un centre d'études internationales entre les deux guerres.

L'association renouant ainsi avec la tradition geddesienne, organise des colloques, réunions sur des thèmes d'actualité concernant l'écologie et l'environnement. Elle favorise la création d'un centre de rencontres internationales dans le cadre du foyer, créé et aménagé avec soin par Geddes sur une des hauteurs dominant la ville et la région.

Pour tous renseignements concernant les activités de l'association on est prié de s'adresser à M. le Secrétaire, Association Patrick Geddes, 1, place Saint-Ravy, 34000 Montpellier.